ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1428 - 17 novembre 1995 - prix : 9 F

Carnet de santé, Limitation des remboursements, Nouvelle cotisation...

NON AUX ATTAQUES CONTRE LA SÉCU !

M 6189 - 1428 - 9,00 F

SOMMAIRE

3 – L'éditorial d'Arlette Laguiller

Leur société

4 – Le jugement de Christian Didier
– Légion d'honneur : le ruban et l'arrière ban

5 – Sécurité sociale : trop bien soigné ?
– Médicaments : les industriels s'en mettent plein les poches
– Un «trou» que l'on fait payer aux travailleurs

6 – Le mouvement dans les facultés s'élargit
– Procès des soutiens de l'ETA

7 – Une chaise pour deux à la faculté d'Aix
– Le Pen joue les victimes
– Vignette auto : voleurs de grandes routes

16 – Manifestation le 25 novembre pour les droits des femmes
– Inégalité de classe devant la mort

Politiciens

4 – Juppé 2 : un remaniement pour rassurer les milieux financiers

Dans le monde

8/9 – Israël : après l'assassinat de Rabin
– Tué par ceux qu'il a protégé
– Palestine : l'autonomie au compte-gouttes
– Haïti : un coup de colère

10 – Nigéria : une dictature au service des trusts pétroliers

Dans les entreprises

11 – Aérospatiale : non aux menaces sur les emplois
– Total division peinture : suppression de postes
– Renault-Lardy : la direction responsable

12 – Reydel-Belfort : une grève éclair victorieuse
– Snecma-Corbeil : les nettoyeurs en grève font reculer le patron
– SNCF-Châtillon : 6e semaine de grève

13 – Air France : après la grève
– Ce «trou» qu'invoque la direction

14 – **Nos lecteurs nous écrivent**

Il y a cinquante ans

15 – Le procès de Nuremberg

AVANT LES ÉLECTIONS ALGÉRIENNES

AFP

Avec 22 bureaux de vote pour 630 000 électeurs inscrits, les files d'attente ne pouvaient, de toute façon, qu'être considérables.

Pour l'élection présidentielle qui doit se dérouler le jeudi 16 novembre en Algérie, les Algériens émigrés en France étaient appelés à voter sur plusieurs jours, le week-end des 11 et 12 novembre, puis le jeudi 16. Devant l'afflux, les autorités algériennes et françaises ont dû rajouter le mercredi 15.

Les bousculades, samedi 11 et dimanche 12 novembre, des électeurs algériens devant les bureaux de vote installés en France ont fait la Une de tous les journaux en Algérie, qui titraient avec satisfaction : «*Les consulats pris d'assaut*»... «*Un tournant dans la bataille de la participation*»... même si, au-delà des cris de victoire des autorités algériennes, l'importance de la participation réelle des émigrés algériens au vote est difficile à apprécier.

Les raisons qui ont motivé de nombreux immigrés algériens (quel pourcentage ? nous ne le savons pas encore) à prendre la peine d'aller voter malgré les difficultés sont sûrement très diverses. Y compris par exemple la rumeur selon laquelle il valait mieux aller voter pour ne pas être mal vu du consulat la prochaine fois qu'on aurait des papiers à demander. Mais en Algérie même les pressions sont bien plus fortes. Sans doute les autorités ont-elles des moyens d'inciter les électeurs à ne pas s'abstenir, voire de trafiquer le nombre de votes. Mais, surtout, les islamistes sont en mesure de brandir des menaces de représailles contre les électeurs. Ils viennent par exemple d'abattre dans un village de Kabylie un partisan de Saïd Sadi candidat du RCD, le Rassemblement Culturel et Démocratique, qui était en train de recoller une affiche électorale de celui-ci.

Mais les raisons essentielles qui ont incité nombre d'électeurs à voter ne sont sûrement pas là. L'inquiétude des Algériens immigrés en France pour ce qui se passe là-bas, l'illusion d'y pouvoir un peu quelque chose par le bulletin de vote, la volonté de montrer que la communauté algérienne de France n'est nullement résignée face aux menaces des intégristes, y sont sans doute pour beaucoup.

Saïd Sadi fera probablement en France, où une forte proportion de l'immigration algérienne est d'origine kabyle, un score supérieur à sa moyenne nationale en Algérie. Ceux qui seront allés voter pour le leader du RCD, ou ceux qui l'auront fait pour le général Zéroual, soit dans l'intention de voter pour l'ordre soit avec le sentiment de voter pour « le moindre mal », auront probablement avant tout cherché à voter contre l'intégrisme. Malheureusement, l'Algérie d'après les élections risque d'être exactement dans la même situation qu'avant, prise en étau entre les groupes armés intégristes et une armée dont la répression fournit chaque jour aux premiers de nouvelles recrues et apparaît à beaucoup pour ce qu'elle est, la protectrice des intérêts des riches et des coteries au pouvoir.

Les intégristes islamistes, eux, savent que l'émigration algérienne en France peut peser aussi d'un certain poids dans leurs objectifs de pouvoir en Algérie. C'est pourquoi ils cherchent à s'implanter ici dans la jeunesse algérienne des banlieues, à l'encadrer, et à y recruter des hommes de main.

Et de fait les travailleurs algériens immigrés en France, jeunes ou moins jeunes, qui dans leur immense majorité sont hostiles aux islamistes, pourraient avoir un rôle à jouer dans la lutte contre ceux-ci et contre la progression des préjugés religieux.

La jeunesse immigrée, marginalisée par le chômage plus encore que les autres fractions de la jeunesse ouvrière, et révoltée par le racisme dont elle est victime, doit trouver d'autres espoirs, ceux que pourrait lui offrir un regain des luttes sociales. Et cela ne dépend pas que des travailleurs d'origine algérienne, bien sûr, mais aussi de toute la classe ouvrière de France.

Olivier BELIN

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 16 000 exemplaires. Composition : [& Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc – 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE 1 an	LUTTE OUVRIÈRE 6 mois	LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Carnet de santé, limitation des remboursements, nouvelle cotisation...

NON AUX ATTAQUES CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Avant de demander un vote de confiance à l'Assemblée nationale, le Premier ministre Alain Juppé a présenté à celle-ci un certain nombre des mesures qu'il envisage dans le domaine de la Sécurité sociale, dont certaines seraient prises par ordonnance.

Toutes ces mesures sont autant d'attaques éhontées contre les travailleurs, les retraités, les chômeurs, les couches populaires en général. On désigne la Sécurité sociale et la prétendue surconsommation médicale comme les responsables du déficit du budget de l'État. On ne peut se moquer plus ouvertement du peuple, alors que ce sont les cadeaux faits au patronat qui ne cessent de creuser des déficits dans le budget de la Sécurité sociale et celui de l'État !

Ainsi, après la CSG imposée autrefois par Rocard et dont l'assiette sera élargie, Juppé apporte sa pierre avec une nouvelle cotisation qui, aux dernières nouvelles, s'appellerait la RDS (Remboursement de la Dette sociale) et qui serait de 0,5 % au départ.

Mais il veut également généraliser le « carnet de santé » à tous les assurés sociaux, de façon à contrôler leurs dépenses médicales, le nombre de visites rendues aux médecins, le fait qu'on ait consulté un généraliste avant de se rendre chez un médecin spécialiste... Autant de tracasseries dont le résultat prévisible – et ouvertement recherché – sera de décourager bien des personnes de se soigner, et cela parmi les couches les plus pauvres pour qui l'accès aux soins est déjà le plus difficile. Ceux qui nous gouvernent n'ont plus aucune pudeur à étaler leur esprit réactionnaire et leur mépris de la population.

Le gouvernement imposera en fait très peu ceux qui touchent des fortunes, en salaires, en bénéfices, en profits immobiliers, en actions. On les imposera sans doute de 1 ou 2 % de plus. Mais au nom de cela on prélèvera aussi des cotisations sur les indemnités journalières maladie, sur celles de chômage, sur les retraites les plus faibles, et jusque sur les salaires inférieurs au SMIC. On augmentera la durée de cotisation des fonctionnaires pour la retraite. L'allocation de dépendance pour les personnes âgées, sur laquelle le gouvernement avait fait une large publicité pour se donner une image « sociale », est reportée sans autre forme de procès.

Les charges patronales n'ont pas été augmentées depuis des années, contrairement à celles qui pèsent sur les salariés. Or elles ne sont jamais que du salaire. Si les patrons devaient payer des salaires suffisants pour faire face à la maladie, les salaires seraient bien plus élevés qu'actuellement, charges sociales comprises.

Les gouvernements successifs, en prétendant faire du « social », ont mis à la charge de la Sécurité sociale les détenus en prison, les handicapés, les étudiants, les chômeurs et bien d'autres. Il est normal que toutes ces catégories soient protégées, mais pourquoi faire financer cela par les cotisations des salariés ? Les plus riches qui ne sont pas salariés ne paient rien pour cela. L'État ne paie même pas ses dettes envers la Sécurité sociale.

On va sans doute diminuer les soins auxquels nous aurons accès. On augmentera encore le nombre des médicaments remboursés à 35 % de leur prix, ou pas du tout remboursés. Le ticket modérateur pèse de plus en plus lourd au fil des années et sept millions d'assurés sociaux n'ont pas de mutuelle complémentaire.

Mais quel contrôle avons-nous sur le coût réel de production des médicaments ou de la fabrication des matériels médicaux les plus lourds et les plus chers ? Combien coûte à produire une salle d'opération par rapport au prix où elle est facturée aux hôpitaux, c'est-à-dire en fin de compte à la Sécurité sociale ? Même chose pour les scanners ou même les petits instruments de chirurgie ou le petit matériel jetable. A combien reviennent-ils réellement à produire et à quel prix sont-ils vendus ?

On nous demande de payer toujours plus sans avoir aucun contrôle sur la destination de notre argent.

Aujourd'hui, les cliniques privées sont une véritable industrie. Il y a des sociétés qui en possèdent plusieurs dizaines, voire plus. Ce sont des sociétés commerciales, fonctionnant dans un but ouvertement lucratif et dont les bénéfices sont faits sur le dos de la Sécu.

Alors, on devrait commencer par l'obligation de rendre publiques les comptabilités des trusts pharmaceutiques et de toutes les entreprises qui fabriquent le matériel chirurgical (ce sont souvent de grosses sociétés électroniques). Il faut publier les comptabilités et les noms des actionnaires des sociétés d'hospitalisation privée ainsi que des cliniques privées qui font de l'argent sur le dos de la Sécurité sociale.

Qu'il y ait une rétribution d'un travail comme celui des médecins, soit, mais il faut qu'elle soit contrôlable ! Quant aux profits industriels et commerciaux sur la maladie, ils ne sont pas justifiés.

L'État prétend qu'il doit dépenser des milliards pour garantir la sécurité militaire du pays. Mais si demain on doit se soigner moins, si les personnes âgées meurent plus tôt, si la mortalité infantile augmente, est-ce que ce ne sera pas aussi grave qu'une guerre que personne ne songe à nous faire ?

Il faut arrêter ce nouveau plan Juppé sur la Sécurité sociale, et l'offensive anti-ouvrière dont il fait partie. Des manifestations importantes ont déjà eu lieu le 14 novembre. FO, la CGT et la FSU annoncent une journée de grève générale le 28 novembre. Mais la colère de tous les travailleurs doit se faire entendre dès à présent, partout où c'est possible, et les réactions se généraliser au plus vite.

AFP

Le nouveau gouvernement. À la loupe on peut voir les quelques femmes rescapées du premier...

JUPPÉ 2

UN REMANIEMENT POUR RASSURER LES MILIEUX FINANCIERS

Même une semaine après le remaniement de façade de Juppé, on en est encore à s'interroger sur les raisons qui ont pu pousser Juppé et Chirac à jouer aux «quatre coins» de la sorte.

La principale raison invoquée, celle de la nécessité de remonter dans les sondages, n'est guère convaincante. On voit mal en effet comment cette opération, rendue encore plus dérisoire aux yeux de l'opinion par l'éviction de la majorité des femmes ministres, alors qu'on conservait dans la nouvelle mouture gouvernementale des ministres bien plus «gaffeurs» et «incompétents», tel Debré qui n'en a pas loupé une, pouvait miraculeusement faire remonter la cote du Premier ministre et du président de la République dans l'opinion.

Elargir l'assise de la majorité gouvernementale?

C'est incontestablement l'un des soucis du tandem Juppé-Chirac. Juppé a, une nouvelle fois, lancé un véhément appel à l'unité de la majorité devant l'Assemblée nationale, sans convaincre semble-t-il. Du coup, il envisage de demander un vote de confiance à cette même Assemblée, ce qui laissera moins de latitude à cette majorité de disperser ses votes. Et l'idée d'imposer par ordonnances – c'est-à-dire sans vote du tout – les mesures prétendument destinées au déficit de la Sécurité sociale n'est pas abandonnée. Preuve que les plaies provoquées par les querelles fratricides de la présidentielle sont loin d'être refermées

Si les balladuriens et les membres de l'UDF qui ont été cooptés dans le nouveau gouvernement ne sont pas les ténors de la troupe, c'est, à l'évidence, que ces derniers ne tiennent pas à être associés aux difficultés et donc au discrédit de l'équipe en place. Léotard avait déclaré, avant même que l'on annonce le remaniement, qu'il ne souhaitait pas revenir au gouvernement dans un proche délai. Balladur dans le quotidien *Le Monde* a tenu à marquer ses différences avec le gouvernement actuel, profitant de l'occasion pour rappeler le bilan du sien qui était, à le lire, exemplaire. Il n'y a donc pas que la fracture sociale que Chirac a du mal à réduire. Il est vrai que, plus encore que des rancœurs, ce sont des ambitions qui s'affrontent, et cela rend factices toutes ces déclarations sur l'unité de la majorité.

Si Juppé a procédé à son remaniement, c'est donc moins pour regagner des points de popularité dans l'opinion française que parce qu'il se trouvait devant un autre problème, celui provoqué par la faiblesse du franc, faiblesse liée à l'importance du déficit budgétaire de la France, et à l'incapacité du gouvernement – en tout cas à l'impression d'impuissance que donne le gouvernement français aux yeux de la finance internationale – à réduire ce déficit. Du coup, cette situation de la monnaie, alimentant la spéculation contre elle, contribue à l'affaiblir encore.

En procédant à un «resserrement» du gouvernement, en auto-proclamant que, du coup, ce nouveau gouvernement «serait plus compétent», Juppé tente de montrer à cette finance internationale – qui comprend aussi, cela va sans dire, la finance «française» – un meilleur profil, afin de dissuader les spéculateurs de s'attaquer au franc. Y réussira-t-il? Arrivera-t-il à maîtriser le déficit, ou du moins à donner l'impression qu'il en est capable? Rien n'est moins sûr.

Car aux salariés, les premiers et les plus lourdement sacrifiés, dont la contestation commence à se faire entendre, comme l'a montré la grève de la fonction publique du 10 octobre, s'ajoutent maintenant de façon de plus en plus apparente les protestations d'autres catégories sociales, des manifestations venant de la petite bourgeoisie, les commerçants, les étudiants, etc.

Un ravalement de façade ne suffit pas à rendre cette façade plus solide.

Jean-Pierre VIAL

Ni Bousquet ni Papon n'ont été jugés et condamnés, SEUL CHRISTIAN DIDIER...

La justice française vient de réaliser un tour de force. En près d'un demi-siècle elle n'est pas parvenue à condamner Bousquet, responsable direct de la mort de 60 000 Juifs, et de beaucoup d'autres, puisqu'il était chef de la police vichyste. Elle n'est pas non plus parvenue à faire comparaître devant un tribunal Papon, haut fonctionnaire vichyste, et à ce titre responsable de quelques centaines de victimes, dont elle attend qu'il s'éteigne paisiblement. En revanche elle vient de condamner Christian Didier, qui n'a qu'une seule mort à son actif, celle d'une belle crapule : Bousquet.

Il y eut d'ailleurs des rescapés juifs des rafles dont Bousquet fut responsable qui, à l'audience, ont remercié Didier pour son geste.

Le procès a confirmé ce que tout le monde savait, que Didier était dérangé, qu'il était dans un «*état limite*» entre «*le normal et l'aliénant*» selon un psychiatre. Cela n'a pas empêché qu'il soit condamné à dix ans de réclusion criminelle!

Pour justifier cette peine, l'avocat général a estimé que Didier restait dangereux : il pourrait par exemple tuer le docteur Garetta… Il faut la prison donc pour ceux qui jouent aux justiciers lorsque justice n'a manifestement pas été rendue…

Quant au procès de l'État français sous Vichy, et des lenteurs voulues pour ralentir le procès Bousquet, il n'en a quasiment pas été question. C'est l'affaire des historiens…

Parfois on en vient à regretter qu'il n'y ait pas assez de Christian Didier!

André VICTOR

AFP

Le ruban et l'arrière-ban

Il existe moins de deux mille survivants de la grande boucherie de 1914-1918. L'État, qui ne recule pas devant un petit geste, du moment que c'est gratuit, a décidé de leur accorder à tous la Légion d'honneur. Mais il a oublié de prévoir les crédits, alors que chaque ruban est facturé, on ne sait trop pourquoi, 640 francs.

Allait-on faire payer cette somme aux anciens «poilus» dont certains sont aujourd'hui en maison de retraite? Il a fallu en toute hâte demander aux associations d'anciens combattants de trouver les sous!

1 355 vétérans au cas irréprochable, et aux papiers en règle, ont été décorés. Mais près de 300 auraient été oubliés, et une nouvelle fournée de légionnaires est prévue, dans quelques semaines. Les derniers récipiendaires, très âgés, vont-ils passer «l'arme à gauche» avant de recevoir le précieux ruban? Déjà, selon le ministre des Anciens Combattants, trois d'entre eux sont morts d'émotion en apprenant qu'ils allaient être enfin décorés. «*Une belle mort*» a estimé Charles Millon. Pour un ministre de la Défense, mourir pour la guerre est toujours une belle mort. Même quatre-vingts ans après!

A.V.

Sécurité sociale

TROP BIEN SOIGNÉS, QU'ILS DISENT !

Mardi 14, sur France Inter, une information tombe à l'émission *Le téléphone sonne* : «*Dans le Finistère-Nord la Sécurité sociale a vu ses dépenses augmenter de plus de 19% l'an dernier*», et les journalistes d'enchaîner sur les «abus» des assurés, relayés par un responsable breton de la Sécu.

Mercredi 15, titre relevé dans *Libération* : «*Nulle part il n'y a autant de gâchis qu'en France*». Comme c'est, précise-t-on, un expert de l'OCDE en dépenses de santé publique qui le dit, cela devrait être indiscutable, n'est-ce pas…

Et ce ne sont là que deux exemples, parmi les centaines que la presse, reprenant les arguments gouvernementaux, assène depuis des semaines pour tenter de culpabiliser la population et surtout pour lui faire accepter la potion amère du «docteur» Juppé.

Il ne s'agit de rien d'autre que d'une mise en condition systématique de la population, qui est une insulte à la réalité.

Trop soignés? Mais de qui se moque-t-on quand des maladies que l'on avait éradiquées, en France en tout cas, réapparaissent désormais – et se répandent telle la tuberculose – comme sous-produits directs de la crise et de la misère à laquelle sont réduits des millions de gens.

Trop soignés? Mais alors, pourquoi dans certaines villes, des villes «lumière» comme Paris, a-t-on dû créer un Samu social pour des centaines de milliers de démunis? Pourquoi, dans tous les coins du pays a-t-il fallu ouvrir des antennes d'ONG médicales, les Médecins Sans Frontières ayant désormais à intervenir à l'intérieur de l'hexagone?

Et il ne faut pas croire que cela ne concernerait «que» cinq millions d'exclus, un habitant sur onze de ce pays, ce qui est déjà énorme.

A côté d'eux, il y a des travailleurs sans aucune couverture sociale parce que leurs patrons ne les déclarent pas, une pratique qui se développe avec la crise et dont, tous les jours ou presque, on a des échos dans les journaux. Il y a aussi des salariés, déclarés eux, mais trop mal payés pour «s'offrir» une mutuelle. Ils seraient entre six et sept millions – ce qui n'est pas rien – et l'on sait bien, vu le niveau auquel sont tombés les remboursements de la Sécu, qu'ils y regardent à deux fois avant de consulter et plus encore de se soigner.

Et puis, même quand on a un travail et une mutuelle, on constate que de plus en plus de médicaments et de soins (dentaires, optiques notamment) ne sont pas du tout ou trop peu remboursés. Il suffit parfois de subir une opération, même lourde, même justifiant un arrêt de travail de plus d'un mois, pour constater que, économies obligent – et les médecins hospitaliers vous le confirment –, désormais on ne vous envoie plus en convalescence médicalisée. Et dans combien d'entreprises a-t-on supprimé les contrôles médicaux réguliers toujours pour des raisons d'économies?

Alors, non, dans la France d'aujourd'hui on ne se soigne pas «trop». Du moins, pas dans le monde du travail, pas parmi les chômeurs, les exclus, bref, pas parmi l'immense majorité de la population. Et ceux qui prétendent le contraire sont soit des imbéciles, soit plus probablement des cyniques cherchant à justifier la nouvelle saignée que le gouvernement veut imposer à ceux qui auront désormais encore plus de mal – entre autres choses – à se soigner. Et ils contribuent ainsi à ce grand mensonge qui sert à faire payer les plus pauvres sous prétexte de «trou» de la Sécurité sociale, comme sous d'autres prétextes, parce que l'État consacre son argent à garantir les profits du grand patronat.

Pierre LAFFITTE

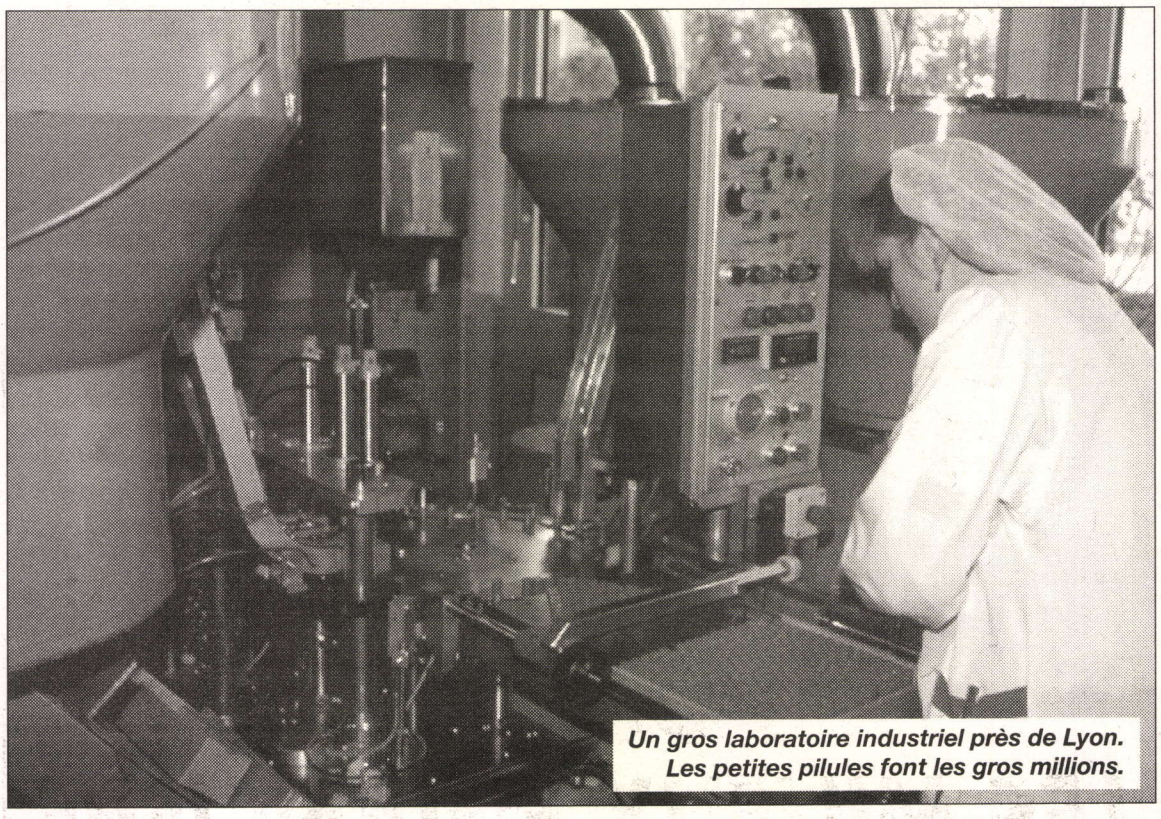

Vioujard / Gamma

Un gros laboratoire industriel près de Lyon. Les petites pilules font les gros millions.

Médicaments et matériel

LES INDUSTRIELS S'EN METTENT PLEIN LES POCHES

Le gouvernement, avec la complicité des médias, ne rate pas une occasion de désigner les malades et les médecins comme les responsables du prétendu déficit de la Sécurité sociale. A les croire, les premiers consommeraient trop de soins et de médicaments, tandis que les seconds prescriraient trop d'examens et de traitements. Quant aux élus locaux, ils participeraient à ce gaspillage en maintenant en activité et en suréquipant leurs hôpitaux.

Mais ces accusateurs se gardent bien d'aborder la question des profits colossaux réalisés par les trusts, pharmaceutiques ou non, aussi bien sur le prix des médicaments que sur celui du matériel livré aux hôpitaux, et donc payé par la Sécurité sociale. Or cette industrie, qui a réalisé en France un chiffre d'affaires de 100 milliards de francs en 1994, a également engrangé de fabuleux bénéfices.

C'est ainsi qu'au palmarès des entreprises affichant en France les meilleures marges de bénéfice, palmarès publié récemment par *L'Expansion*, figure en première place le fabricant de matériel médical Becton-Dickinson avec un taux de 24,6%, suivi de près par deux autres groupes pharmaceutiques, Pfizer et Rhône-Poulenc Rorer, qui, avec un bénéfice net de 23,9% et 17,9%, s'attribuent respectivement les troisième et quatrième places. Il est encore remarquable qu'au total, huit entreprises de ce secteur se classent parmi les cinquante entreprises les plus rentables du pays. Quant au groupe Roussel-Uclaf, s'il n'appartient pas à ce peloton de tête, il n'en réalise pas moins un bénéfice déclaré de 1,2 milliard pour la même année 1994.

Or c'est en grande partie sur le dos des malades et du régime d'assurance-maladie que ces bénéfices sont accumulés et distribués aux actionnaires. Alors pourquoi le gouvernement n'envisage-t-il pas aujourd'hui de taxer ces trusts, afin de récupérer une partie de cet argent pour combler le déficit annoncé?

Quant aux assurés, il est urgent qu'ils mettent leur nez dans les comptes de ces entreprises afin de contrôler le coût réel des médicaments comme les prix de revient des scanners, IRM et autres instruments achetés principalement par les hôpitaux. Entre les coûts de fabrication et les prix de vente, il y aurait sûrement bien des économies à réaliser pour la Sécurité sociale et pour les assurés!

R. M.

UN «TROU» QUE L'ON FAIT PAYER PLUSIEURS FOIS… À CEUX QUI NE L'ONT PAS CREUSÉ

Le budget de la Défense nationale adopté cette année est de 240 milliards de francs, dont 60 milliards rien que pour le super porte-avions Charles-de-Gaulle.

Ces 240 milliards, auxquels il n'a pas été question de toucher, correspondent au montant du «trou» de la Sécu annoncé par Juppé, 230 milliards. Mais, même là – et sans même discuter du fait que ce prétendu «trou» correspond à ce que l'État, les patrons doivent à la Sécu – le chiffre annoncé recouvre une nouvelle arnaque. Et de taille.

Ce «trou» de 230 milliards correspond au déficit cumulé depuis 1992. Or, en 1993, le Premier ministre, Balladur, avait invoqué un «trou» de 110 milliards (déjà gonflé, la Cour des comptes ne l'estimant qu'à 94 milliards) pour faire passer la CSG de 1,1 % à 2,4 %. Le remboursement de ces 110 milliards est donc déjà assuré. Eh bien, pas gêné, Juppé réintègre ces 110 milliards dans son calcul pour obtenir un total de 230 milliards. Cela fait plus énorme et permet d'amplifier la mise en condition pour demander aux assurés de passer une nouvelle fois à la caisse.

Mais, pas question pour ce même Juppé, au nom de ce qu'il appelle la CRD – la Contribution au remboursement de la dette – de demander aux patrons ce qu'ils doivent à la Sécu. Pas question de taxer les profits, spéculatifs ou non. Pas question, non plus, comme le rappelle *Le Canard enchaîné*, de réclamer les 19 milliards de cadeaux faits en 1987 par Juppé, alors ministre du Budget, à 5000 grosses entreprises qui, grâce à «l'intégration fiscale», ont vu leurs impôts diminuer de 40 % et pour 1000 d'entre elles être quasi supprimés.

La Contribution au remboursement de la dette, cela ne les concerne pas. Ou plutôt, si : ce sont ces entreprises, leurs actionnaires qui creusent la dette de l'État, de la Sécu, mais ce sont les travailleurs à qui on voudrait la faire payer!

P. L.

AFP

Manifestation du 9 novembre à Paris.

Plus d'une semaine après le recul relatif de Bayrou face à la mobilisation des étudiants rouennais, le calme est loin d'être revenu dans les universités.

Les promesses faites par Bayrou de mettre sur pied un plan d'urgence pour les universités les plus défavorisées n'ont pas calmé le mécontentement des étudiants et des enseignants, qui savent que Bayrou tente de désamorcer le mouvement par des mesures minimales qui ne permettront pas de régler les problèmes existant dans un nombre important de facultés.

A Toulouse, Nancy, Lille, Lyon, Aix-en-Provence, Marne-la-Vallée, et dans d'autres villes aussi, des mouvements de grève d'étudiants et d'enseignants continuent de se développer. Il faut dire que, dans un grand nombre d'universités qualifiées aujourd'hui par le gouvernement lui-même de «défavorisées», les déficits en locaux, en postes d'enseignants, en matériels divers proviennent du fait que les crédits alloués par le gouvernement étaient largement inférieurs à ceux qu'il avait promis. Et la situation est devenue d'autant plus critique qu'il s'agissait d'universités qui ont connu un afflux récent d'étudiants.

En cette période où tant de jeunes, diplômés ou non d'ailleurs, n'arrivent pas à trouver d'emploi, les études en faculté sont la seule voie d'attente vers laquelle peuvent se diriger un nombre croissant de bacheliers. Mais le gouvernement, qui ne fait rien pour ouvrir des débouchés à la jeunesse, ne fait rien non plus pour lui permettre d'étudier dans des conditions normales. Il a fallu que les étudiants de Rouen se mobilisent pour obtenir une partie – et une partie seulement – de ce que le gouvernement leur avait promis et non donné. Et tous les étudiants et enseignants savent bien qu'ils n'arracheront des crédits supplémentaires que si leur mouvement se développe et se radicalise.

Le gouvernement est sans doute inquiet de cette agitation étudiante, encore limitée mais qui paraît s'étendre. Il a toutes les raisons de se souvenir du mouvement de 1986 où un gouvernement de droite avait été contraint de reculer face à une mobilisation étudiante largement soutenue par une gauche qui est très présente dans le milieu des étudiants et des enseignants. Et aujourd'hui, à nouveau comme en 1986, celle-ci se sent les mains libres face à un pouvoir de droite. Or, cette fois, le problème est sans doute pour le gouvernement d'autant plus critique qu'il ne s'agit pas seulement d'un projet de réformes mais de revendications ayant des implications financières importantes.

Bien sûr le gouvernement va tout faire pour tenter de calmer le jeu et de désamorcer un mouvement qui a des implications économiques et politiques. Mais jusqu'à présent les étudiants répondent en élargissant leur mouvement, et il est à souhaiter qu'ils soient de plus en plus nombreux à manifester, à se mettre en grève, qu'ils appartiennent ou non aux universités défavorisées, comme il serait bon que les jeunes des lycées et collèges s'en mêlent aussi.

Car si la jeunesse fait reculer le gouvernement, ce sera une brèche dont tous ceux qui ont à souffrir de ses choix auront toutes les raisons de se réjouir.

Il est à souhaiter que la journée d'action nationale appelée pour le mardi 21 novembre soit un succès et marque une étape de plus dans cette mobilisation.

Le procès des soutiens de l'ETA

ON NE JUGE PAS LES VRAIS COUPABLES

Depuis le 13 novembre s'est ouvert, à Paris, le procès d'une soixantaine de militants bretons et d'une vingtaine de militants basques français et espagnols, sympathisants de l'ETA. Ils ont été traduits en justice pour «association de malfaiteurs et complicité».

L'affaire, ou plutôt les arrestations, remontent à 1992 : une grande rafle avait été organisée au printemps pour, prétendument, démanteler *«la filière bretonne qui permettait aux activistes de l'ETA de se mettre un temps au vert»*. La rafle avait été massive et brutale.

Les relations entre l'Etat français et l'Etat espagnol, entre la police française et la police espagnole, entre la justice française et la justice espagnole, avaient permis ce formidable déni de justice.

Alors qu'Amnesty International et les associations basques dénonçaient les autorités et les tortures infligées aux militants basques par la garde civile et la police espagnoles, alors que les commandos terroriste du GAL multipliaient les attentats au Pays basque français à l'encontre de sympathisants ou d'anciens militants gauchistes ou bretons, la police française, auxiliaire de la police espagnole, s'efforçait de détruire les asiles des Basques de l'ETA.

Aujourd'hui, en 1995, le procès des Bretons et des Basques commence en correctionnelle au moment même où en Espagne l'appareil d'Etat policier et politique espagnol se trouve compromis dans l'affaire du GAL. Des aveux de policiers haut placés montrent que le GAL bénéficiait de l'aide politique, logistique de l'appareil policier espagnol. Le Premier ministre espagnol Felipe Gonzalez aurait, selon certains, été à l'origine de ces escadrons de la mort. Rien n'est prouvé bien sûr, mais il est d'ores et déjà certain que certains membres de la police française ont aidé le GAL et ses tueurs, ont marché main dans la main avec les policiers espagnols membres ou soutiens du GAL. Tout cela s'est fait sous la présidence de Mitterrand. Les «socialistes» français ont ainsi aidé leurs amis «socialistes» espagnols à essayer d'en finir avec l'ETA.

Mais ceux qu'on juge aujourd'hui, ce ne sont ni les policiers français compromis ni les hommes politiques complices, mais des militants autonomistes bretons et basques qui ont simplement fait acte de solidarité.

Bien sûr, bien des membres de l'ETA n'ont pas hésité à user de la violence et ont eu recours au terrorisme aveugle dans le cadre d'un nationalisme borné. Mais dans cette vieille guerre qui oppose les indépendantistes basques – quelles que soient les limites sociales et politiques de leurs revendications – et la police espagnole, le sang, la torture, la violence, l'oppression sont majoritairement du côté espagnol.

Des centaines de Basques espagnols sont venus à Paris soutenir leurs amis basques et bretons. Une fois de plus la correctionnelle est devenue le théâtre d'un affrontement linguistique, juridique, politique, enfermé dans une juridiction surréaliste et sans compétence.

C'est que le problème n'est ni juridique ni policier. Il est politique. Il faudra bien le comprendre un jour.

AFP

Manifestants face aux CRS, non loin du Palais de justice, le 11 novembre à Paris.

À la faculté d'Aix

UNE CHAISE POUR DEUX

A la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, la grève a débuté le mardi 7 novembre à la suite d'une assemblée générale appelée par l'UNEF qui, depuis, dirige le mouvement. La construction de nouveaux locaux et d'un deuxième campus universitaire à Marseille, la titularisation des professeurs vacataires, la création de quatre-vingts postes de professeurs et de cinquante postes ATOS constituent les principales revendications. Comme ailleurs le manque de moyens est criant.

Le campus d'Aix est prévu pour 7000 à 8000 étudiants et il en compte aujourd'hui plus de 20000!.. C'est peu dire qu'il manque des enseignants, et de l'espace.

A la manifestation du jeudi 9 novembre qui a réuni quelques milliers d'étudiants dans les rues d'Aix, une chaise de classe, objet précieux et convoité, était exhibée.

Lundi 13, il y avait 800 étudiants à l'assemblée générale. Des groupes sont allés occuper la place de la Rotonde, certains sont partis discuter avec les futurs étudiants, les lycéens.

Ils étaient 500 à être descendus à Marseille pour la manifestation pour la Sécurité sociale, mardi 14. A l'issue de la manifestation ils ont bloqué l'autoroute Nord quelques instants.

Pour le moment, seule une minorité participe à la grève. Les dirigeants de l'UNEF répètent qu'il ne faut pas politiser le mouvement, mais d'autres étudiants défendent l'idée que l'on ne peut pas isoler le problème des facultés du reste de la société et que tous les gouvernements qui se sont succédé, toujours soucieux et pressés d'aider le patronat, ont appliqué la même politique de restriction des budgets. Ils ne veulent pas que les crédits supplémentaires éventuellement obtenus le soient au détriment d'autres budgets comme celui des hôpitaux ou d'autres facultés.

Carpentras

LE PEN JOUE LES VICTIMES

Il y avait du monde, le 11 novembre, à Carpentras. A 9 heures : dépôt de gerbe au monument aux morts par les élus de gauche, suivi d'une manifestation d'organisations syndicales, politiques et antiracistes. A 11 heures, le maire (de droite) et le préfet se retrouvaient au même monument aux morts, peu avant Le Pen, dont les troupes allaient défiler dans les rues l'après-midi.

Le Front National et son chef avaient en effet décidé de se poser, une nouvelle fois, en victimes, et précisément à Carpentras où, en mai 1990, le cimetière juif avait été profané.

On sait que cela avait donné lieu à une mise en cause publique de Le Pen, notamment par le ministre de l'Intérieur de l'époque, Pierre Joxe. Mais, cinq ans après les faits, l'enquête piétine. Un juge a été démis, des membres de la jeunesse dorée de la ville ont été évoqués comme possibles coupables, mais cette piste s'est enlisée... et Le Pen en profite pour exiger «*des excuses d'État pour une diffamation d'État*». Et pour que cela se sache, il avait battu le rappel, organisant un TGV spécial et un convoi de cars vers Carpentras.

Ainsi le Front National ne serait ni raciste, ni xénophobe, ni antisémite, puisque... son chef l'a proclamé à Carpentras. Mais le même Le Pen, dans son discours, n'a pas pu s'empêcher de décrire «*Carpentras envahi par une immigration sauvage, arrogante et délinquante*» et de dénoncer le «*lobby juif*» qui entourerait Chirac et l'aurait amené à manifester alors contre le racisme ou, pour prix du ralliement d'électeurs juifs, qui l'aurait incité à «*abaisser la France en la déclarant coupable et criminelle*» dans la déportation des Juifs sous Vichy. Ajouté aux multiples propos antérieurs de Le Pen sur le «*détail*» des fours crématoires ou sur les journalistes «*casher*» en passant par la mise en cause permanente des immigrés dans tous les maux de la société, cela fait que le prétendu non-racisme d'un Le Pen ne doit pas convaincre grand monde.

Mais, les protestations de Le Pen – démenties aussitôt que proférées – et sa présence à Carpentras avaient un autre but. Celui, d'abord, de rappeler à l'électorat, et en particulier à celui de droite, que le Front National se pose en recours quand le gouvernement actuel connaît quelques difficultés et, surtout, se trouve en butte aux critiques de fractions de la petite-bourgeoisie, voire de la bourgeoisie.

Le Pen, en jouant les victimes d'un «*complot politico-médiatique*» et en essayant de se présenter comme respectable, prend date. Vis-à-vis des électeurs de droite, mais aussi sinon plus encore vis-à-vis des politiciens de la droite classique que l'affaire de Carpentras et la loi Gayssot, votée dans la foulée et réprimant le racisme et l'antisémitisme, auraient alors dissuadés, selon lui, de passer «*tout accord avec le Front National*».

Telle est, selon le lieutenant de Le Pen, Bruno Mégret, «*la stratégie de séduction et de crédibilité*» du Front National. Celui-ci ne renie rien des préjugés les plus infâmes dont il a fait son fonds de commerce, mais il aimerait bien que les politiciens de droite aient la possibilité de ne pas trop tordre le nez sinon devant les poubelles où Le Pen pêche ses idées, du moins devant la perspective de s'allier avec lui.

P. L.

Vignette automobile

VOLEURS DE GRANDES ROUTES

La vignette automobile, mise en vente le 13 novembre dans les bureaux de tabac, aura bientôt quarante ans. Elle fut instaurée en 1956, en tant que taxe provisoire destinée à alimenter le Fonds national de solidarité en faveur des personnes âgées. Le «provisoire» dure donc toujours, et la «*vignette des vieux*» aussitôt créée fut détournée de sa destination par l'État qui utilisa l'argent pour de tout autres besoins. Les vieux n'en virent jamais la couleur.

Trois décennies après, à partir de 1984, on estima sans doute que la fiction avait assez duré, le produit de la vignette, rebaptisée «*taxe différentielle*», fut affecté aux collectivités locales (ce qui permit à l'État de se désengager d'autant) et ce sont donc les Conseils généraux des départements qui fixent les tarifs.

Les propriétaires d'une trentaine de millions de véhicules vont donc débourser quelques centaines de francs, en moyenne, qui vont faire quelques gros milliards. C'est un impôt de plus qui s'ajoute aux contributions directes et indirectes, TVA, taxes sur l'essence, aux impôts locaux, à la CSG, en attendant peut-être une CSG-bis. Le «char de l'État», à trop rouler pour les patrons, devient hors de prix...

Et le comble, c'est qu'on nous explique aujourd'hui que les personne âgées coûtent trop cher. Pourvu qu'il ne vienne pas à Juppé l'idée de créer une «*vignette des vieux*»!

A.V.

Lutte de classe n°16
(novembre 1995) est parue

Au sommaire

– Algérie :
le coup d'arrêt à l'évolution réactionnaire de la société ne peut venir que de la classe ouvrière
– Côte-d'Ivoire :
parodie d'élection et vrais dangers
– Libéria :
une guerre ethnique féroce dans la colonie privée de Firestone et de Goodyear
– Irlande du Nord :
l'avenir du «processus de paix» et les tensions intercommunautaires
– Amérique latine :
la théologie de la libération au gré des vents politiques

Prix : 10F – Envoi contre 12F en timbres

LES CARAVANES DE LUTTE OUVRIÈRE

Les caravanes de Lutte Ouvrière continuent leur tournée afin de prendre le maximum de contacts avec la population.

C'est ainsi que le chapiteau LO sera :

Le 18 novembre :
•à HÉRICOURT (Haute-Saône), Place Brossolette
•à SAINTES (Charente-Maritime)
•à CASTRES (Tarn)
•à ROMORANTIN (Loir-et-Cher), Mail des Platanes, à côté de la mairie.

Le 25 novembre :
•à MUTZIG (Bas-Rhin), parking de l'hôtel-de-ville
•à CLERMONT (Oise), à côte de l'hôtel-de-ville
•à LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)

Le 26 novembre :
•à TRAPPES (Yvelines), parking de la place du marché, à côte de la mairie.

Israël

APRÈS L'ASSASSINAT DE RABIN

AFP

Les funérailles de Rabin, devant le gratin des dirigeants mondiaux.

Manifestants d'extrême-droite dont l'un, armé, arbore le Keffieh palestinien en signe de dérision, protestant contre « la politique » de Rabin.

TUÉ PAR CEUX QU'IL A PROTÉGÉS

Lundi 13 novembre, sept personnes accusées d'être impliquées dans l'assassinat du Premier ministre Rabin, ou de n'avoir rien fait pour l'empêcher, étaient sous les verrous. Toutes étaient des extrémistes nationalistes juifs, membres ou sympathisants d'organisations de l'extrême-droite religieuse.

Les services secrets israéliens, le Shin Beth, disposaient depuis plusieurs mois de renseignements indiquant qu'un attentat se préparait contre Rabin. Celui-ci était au courant, Shimon Pérès également. Mais, selon le communiqué officiel, « *les informations transmises se sont révélées insuffisantes pour conduire à Yigal Amir* » (le meurtrier).

Peut-être. Mais ce dont on ne peut douter, c'est que s'il s'était agi de Palestiniens, le Shin Beth aurait traité l'affaire plus efficacement… en usant de moyens aussi radicaux que la torture pour obtenir plus « d'informations ». Cela, il sait le faire. Il en a même l'autorisation.

Seulement, le Shin Beth, comme la police et l'armée israéliennes, n'ont jamais eu le même comportement vis-à-vis des extrémistes juifs que vis-à-vis des Arabes, qu'ils soient d'ailleurs extrémistes ou non.

Rien n'a été fait, par exemple, contre le groupe de colons auquel appartenait Baruch Goldstein après que celui-ci eut, en 1994, tué 30 Palestiniens qui priaient dans la mosquée d'Hébron. Goldstein a été lynché par les survivants, mais ceux qui l'avaient encouragé à ce crime n'ont pas été inquiétés.

Pendant ce temps, les familles dont l'un des membres était soupçonné de participer à l'Intifada voyaient leurs maisons rasées….

Des rabbins extrémistes se permettaient de traiter Rabin de traître – cela, non seulement l'extrême-droite, mais même la droite officielle le faisait, et d'ailleurs Leah Rabin, la veuve du Premier ministre, le clame en accusant le chef de file du Likoud, le principal parti de droite, d'être responsable de la mort de son mari. Mais, en outre, ces mêmes rabbins extrémistes se permettaient de souhaiter en public sa mort et même de dire que celui qui serait responsable de celle-ci ne commettrait pas un meurtre, mais un commandement de dieu. Tiens donc, on croyait que celui-ci avait dit « Tu ne tueras point » !

Et comme dans tous les pays du monde, les responsables de l'appareil d'État ne devaient pas trop aimer taper sur les mouvement d'extrême-droite, qui peuvent toujours leur servir et qui le plus souvent leur sont liés. Le gouvernement israélien lui aussi continuait à montrer de la complaisance pour ces mouvements qui, en particulier dans les implantations juives, lui ont servi de contrepoids aux demandes de l'OLP pendant toutes les négociations devant aboutir à l'autonomie palestinienne…

Il a fallu l'assassinat de Rabin pour que les rabbins un peu plus modérés acceptent de condamner les plus extrémistes. Et le rabbin qui a dénoncé les trois autres rabbins qui avaient donné l'absolution préalable au meurtre de Rabin, porte désormais un gilet pare-balles !

S.F.

Palestine

L'AU… AU…

Le 13 novembre, après 28 années d'occupation, l'armée israélienne s'est retirée de la ville de Jénine, à la date prévue par les accords de Taba signés en septembre dernier entre le défunt Rabin et Arafat. Pratiquement en même temps la police palestinienne – dont une petite avant-garde était d'ailleurs en place depuis une quinzaine de jours – a pris possession de la ville.

C'est peut-être là une preuve de la volonté du nouveau chef du gouvernement israélien, Shimon Pérès, de montrer qu'ils respectera ces accords qui prévoyaient le désengagement par étapes de l'armée israélienne des principales villes de Cisjordanie avant le mois de mai 1996 et des élections palestiniennes pour le « Conseil de l'autonomie », prévues pour le 20 janvier.

Mais cela ne change rien au caractère de ce qu'Israël a fini par céder aux Palestiniens : pas même un État national, mais une autonomie au rabais assortie de très nombreuses restrictions.

Car c'est seulement 17% des territoires occupés qui doivent ainsi passer sous contrôle palestinien. Ils comprennent la plupart des grandes villes palestiniennes – Hébron constituant un cas à part, puisque la partie de la ville dans laquelle s'est installée une colonie juive ultra-religieuse et farouchement nationaliste reste sous contrôle israélien. La plupart des villages palestiniens – 30% de la Cisjordanie – passeront sous contrôle mixte israélo-palestinien. Quant à la troisième zone – 53% du territoire, qui comprend entre autres les colonies de peuplement juives, des lieux considérés comme stratégiques et des terres domaniales – elle reste sous contrôle israélien.

Israël doit conserver la haute main sur l'eau, élément crucial dans cette région. Et c'est également Israël qui doit garder le contrôle des frontières des territoires passés sous l'autorité palestinienne, c'est-à-dire qui pourra décider à son gré de l'ouverture ou de la fermeture de ces

UTONOMIE COMPTE-GOUTTES

Rabin disparu, Shimon Pérès est devenu Premier ministre par intérim et il a toutes les chances de le rester jusqu'aux élections législatives qui doivent avoir lieu dans un an, en novembre 1996, à moins que des élections anticipées soient organisées d'ici là.

■ Pérès nous est aujourd'hui présenté comme une « colombe », comme un politicien épris de paix, artisan des accords avec l'OLP. D'ailleurs, n'est-il pas un homme de gauche, membre de longue date des mouvements sociaux-démocrates israéliens ?

Mais il en est de la gauche en Israël comme de la gauche en France. C'est elle qui a assumé la responsabilité dans la plupart des guerres qui ont opposé Israël à ses voisins arabes et à la population palestinienne.

Lors de la création d'Israël en 1948, les socialistes, représentés par Ben Gourion, ne se soucièrent aucunement des peuples qui y vivaient et l'entouraient. Une guerre, la première d'une longue série de conflits, débuta, qui aboutit à un premier exode des populations palestiniennes.

Une des lois fondamentales de l'État d'Israël, la « Loi du Retour », fut adoptée en 1950, sous un gouvernement socialiste. Elle reconnaissait la nationalité israélienne à tout Juif, quel que soit son pays d'origine, qui viendrait s'installer dans le pays, mais la refusait aux Arabes de Palestine.

En outre, les socialistes ne s'opposèrent jamais à l'emprise de la religion. Ils s'en servirent au contraire jusqu'à en faire une religion d'État. Israël devint d'emblée un pays dans lequel les préjugés religieux, incarnés par un rabbinat réactionnaire et obscurantiste, imposèrent leur loi à l'ensemble de la population. Ainsi toutes les lois concernant la famille – naissances, mariages, divorces – sont sous juridiction religieuse.

En 1956, un gouvernement socialiste, toujours présidé par Ben Gourion, fit donner l'armée pour riposter aux côtés de la France et de la Grande-Bretagne à la nationalisation du canal de Suez décrétée par Nasser. En 1967, lors de la guerre des Six Jours, le gouvernement dirigé par le socialiste Lévi Eshkol frappa, avec le blanc-seing des États-Unis, les régimes arabes jugés trop turbulents et peu sûrs. C'est de cette époque que date l'annexion de Gaza, de la Cisjordanie, du Golan et du Sinaï restitué à l'Égypte en 1979. En 1973, lors de la guerre du Kippour – déclenché par les dirigeants égyptiens et syriens parce qu'ils se heurtaient à l'immobilisme total des Israéliens depuis 1967 –, le gouvernement israélien était encore dirigé par un socialiste en la personne de Golda Meir. On ne peut omettre évidemment la répression contre l'Intifada, la « guerre des pierres » qui commença en 1987 et se déroula sous un gouvernement de coalition au sein duquel siégeaient Rabin et Pérès.

Ce même Pérès, qui dès 1952 participa à presque tous les gouvernements socialistes, est considéré aujourd'hui comme moins lié à l'armée que ne l'était Rabin. Certes, Pérès ne fut pas un militaire. Il n'empêche qu'en ce domaine, celui des rapports avec l'armée, il joua un rôle de premier plan puisqu'il fut à deux reprises vice-ministre et ministre de la Défense et qu'il fut aussi un des artisans du développement de l'industrie de guerre israélienne, en particulier nucléaire.

Alors, ces « colombes » ne se distinguent guère des « faucons ». Et si sur le tard ils se sont reconvertis en partisans, fort mesurés d'ailleurs, de la paix, c'est simplement qu'ils ont subi un échec face à la révolte de la population palestinienne dans les territoires occupés et qu'ils ont dû tenir compte aussi de la volonté de plus en plus fortement exprimée de la bourgeoisie israélienne de se désengager d'un conflit dont elle savait ne pas pouvoir sortir victorieuse.

Les gouvernants peuvent certes accélérer ou freiner les processus en cours, et on verra ce que sera en ce domaine la politique mise en œuvre par Pérès. L'émotion soulevée par l'assassinat de Rabin pourrait peut-être permettre à Pérès de s'engager vers un démantèlement des colonies juives de Cisjordanie. Le fera-t-il ? Tout ce que l'on peut dire, c'est que les socialistes sont en général bien timides dans leur opposition à l'extrême-droite. Garants des intérêts de leur bourgeoisie, ils répugnent à éradiquer des organisations qui, dans une période de crise, peuvent servir de rempart à la classe bourgeoise. Et puis, jusqu'à présent, cette présence de l'extrême-droite représentée par les colons ultra-religieux, leur a toujours servi dans les marchandages avec les représentants de l'OLP. Et c'est bien pourquoi l'extrême-droite israélienne peut se sentir forte.

Georges LATTIER

frontières. Ce qui risque de poser de gros problèmes économiques à la population palestinienne. La ville de Jénine, par exemple, tire ses principales ressources du marché qui se tient là et auquel viennent s'approvisionner nombre d'Arabes israéliens, car les prix y sont de 30 % inférieurs aux prix israéliens.

Alors il faut être bien optimiste pour présenter cela, comme le fait toute la presse française, comme une réelle « autonomie » de la Cisjordanie. Le seul changement est que, dans les principales villes de Cisjordanie, ce sera désormais à la police palestinienne d'assurer l'ordre et la répression, en lieu et place de l'armée israélienne qui ne parvenait plus à le faire, comme cela se passe déjà à Gaza.

On peut se demander si l'émotion qui a suivi l'assassinat de Rabin et la mise en cause des autorités religieuses et civiles ultra-nationalistes des colonies de peuplement vont permettre à Pérès de démanteler ces dernières et d'empêcher ainsi l'extrême-droite et la droite de faire du maintien de ces implantations juives un enjeu politique – il n'y a en tout que 120 000 colons juifs dans les territoires occupés et, parmi eux, une petite minorité seulement de fanatiques. Mais ce qui est certain, c'est que l'État israélien ne compte pas évacuer toute la Cisjordanie, en particulier les lieux qui sont jugés comme « stratégiques », ni ceux qui sont proches des grandes villes israéliennes, là où se sont installés nombre d'Israéliens qui y ont vu la possibilité de se loger à plus bas prix qu'ailleurs.

A moins que la lutte de la population palestinienne ne l'y oblige, tout comme c'est l'Intifada qui a obligé Israël à reconnaître l'autonomie de Gaza, de Jéricho puis des localités que son armée est en train d'évacuer.

Sylvie FRIEDMAN

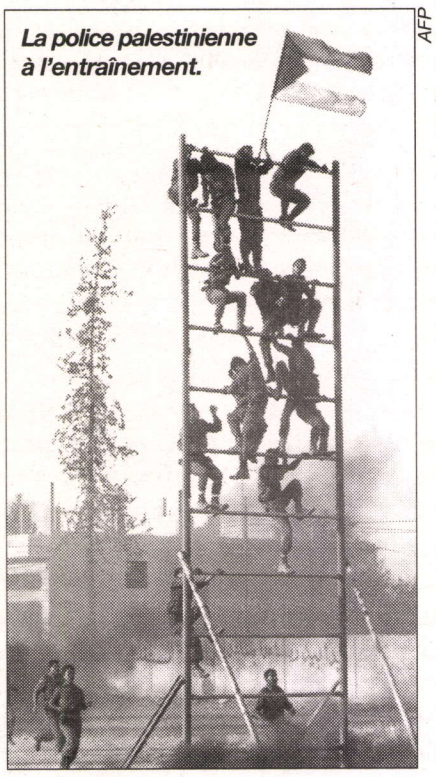

AFP

La police palestinienne à l'entraînement.

Haïti

UN COUP DE COLÈRE

Une agression armée contre deux députés, dont l'un a été tué et l'autre grièvement blessé, a été le facteur déclenchant de violentes réactions en Haïti.

Les deux députés étaient tous les deux « lavalassiens », c'est-à-dire, partisans d'Aristide, le président en exercice, élu – rappelons-le – en décembre 1990 essentiellement par la population pauvre, puis renversé par un putsch militaire sanglant moins d'un an après, avant d'être ramené en octobre 1994 par l'armée américaine débarquée en Haïti. Quant aux assassins, il s'agirait de deux anciens soldats de l'ex-armée putschiste.

En réaction, plusieurs dizaines de maisons appartenant à des personnages connus pour leur soutien passé aux militaires putschistes ont été incendiées dans la ville des Cayes et un ancien homme de main civil a été tué. A Port-au-Prince, la capitale, des centaines de jeunes ont érigé des barricades de pneus enflammés et fouillaient les voitures à la recherche d'armes.

L'exaspération des jeunes avait de quoi être alimentée, à quelques jours du début de la campagne pour la nouvelle élection présidentielle qui doit se dérouler le 17 décembre.

D'un côté, les États-Unis, qui se sont ouvertement érigés en tuteurs d'Haïti sous prétexte d'avoir « restauré la démocratie », opposent leur veto à l'idée même qu'Aristide prolonge son mandat présidentiel de la durée qu'il a dû passer en exil. Cette prolongation est somme toute normale pourtant, et surtout elle correspond au vœu de la majorité de la population auprès de laquelle Aristide garde le prestige d'un « ami des pauvres ».

D'un autre côté, l'armée américaine, massivement présente sur le terrain, d'abord sous son propre drapeau puis sous celui de l'ONU, n'a jamais voulu désarmer les bandes armées de l'extrême-droite, issues de l'armée ou de l'ancienne milice de l'ex-dictateur Duvalier, les tristement célèbres tontons-macoutes. Un temps discrètes, ces bandes se sont assez vite remises à leur besogne de gangstérisme politique ou de gangstérisme tout court, à la barbe des troupes d'occupation.

Ce n'est pas la première fois que des jeunes, exaspérés par une exaction, en viennent à pourchasser, à désarmer, et parfois à tuer une de ces crapules. Et s'il s'agit de réactions émotionnelles sans lendemain, c'est qu'aucune formation ayant de l'audience dans le pays ne propose comme politique systématique le désarmement de ces bandes armées par la population, et l'organisation de cette dernière pour cela. Et surtout pas Aristide, dont pourtant les partisans ont fourni le plus gros contingent des victimes de ces gens-là, mais qui, à son retour à la présidence, avait prêché « *la réconciliation nationale* », la réconciliation entre les bourreaux et leurs victimes et la confiance dans la protection de l'armée américaine.

Mais si les États-Unis ont ramené Aristide, ce n'est pas pour protéger la population pauvre mais pour l'endormir. Quant aux bourreaux, ils ne les ont pas désarmés et ne les désarmeront jamais car ils savent qu'un jour ou l'autre, ils peuvent en avoir besoin contre les pauvres.

AFP

Aristide, encadré par des officiels américains, avant son retour en Haïti.

Nigeria

L'exécution de neuf opposants

LA DICTATURE DU GÉNÉRAL ABACHA AU SERVICE DES TRUSTS PÉTROLIERS

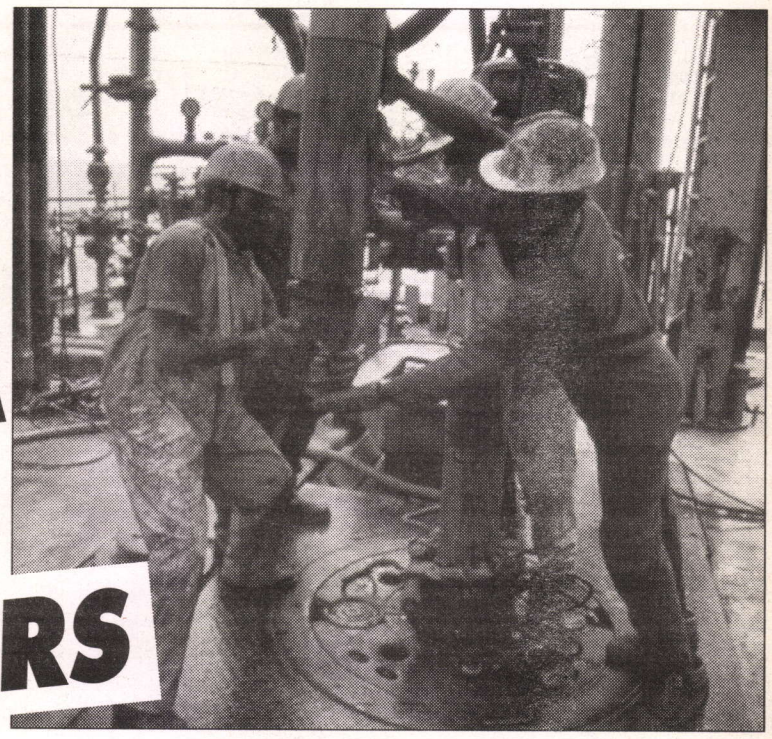

Gamma

Le 10 novembre, neuf opposants au régime nigérian du général Abacha étaient condamnés à mort et pendus après dix mois d'une parodie de procès conduite par un tribunal dont la sentence avait été décidée d'avance par le régime. Faisant suite à bien d'autres crimes, souvent encore plus sanglants, commis par la dictature du général Abacha, cette exécution n'aurait sans doute soulevé aucune réaction des dirigeants occidentaux, n'eût été la notoriété internationale de l'un des condamnés, l'écrivain Ken Saro-Wiwa. Cette fois, les dirigeants des grandes puissances se sont sentis tenus de manifester de la désapprobation et même de parler de sanctions, au nom de la défense des droits de l'homme.

Mais il ne faut sans doute pas s'attendre à ce que cette désapprobation aille au-delà de quelques gestes symboliques. Si, lors de la guerre du Golfe, les grandes puissances ont joué les champions de la démocratie face à Saddam Hussein, c'était pour pouvoir justifier une intervention qui visait à défendre les intérêts des trusts pétroliers en «libérant» le Koweït. Mais au Nigeria, c'est justement la dictature d'Abacha qui protège les intérêts de ces mêmes trusts et il n'est pas question pour l'impérialisme de leur porter atteinte en prenant le risque d'affaiblir leur chien de garde.

L'HISTOIRE SANGLANTE DU PÉTROLE NIGÉRIAN

Le Nigeria venait tout juste d'accéder à l'indépendance quand les premiers puits de pétrole y furent mis en exploitation au début des années 1960. Le pays passa vite de la domination anglaise à celle des trusts du pétrole. Le privilège d'émarger auprès de ces trusts et de pouvoir puiser dans les royalties qu'ils payaient au pouvoir en place devint l'unique ambition des cliques rivales au sein de la classe dirigeante. Les luttes qui les opposaient se firent de plus en plus ouvertes, jouant sur les rivalités ethniques en guise de tremplins. Et les puissances impérialistes, qui se disputaient le contrôle des réserves pétrolières nigérianes, les plus importantes d'Afrique, attisèrent les rivalités des cliques politiciennes pour leur propre compte.

La guerre du Biafra, qui éclata en 1967, fut l'aboutissement de cet enchevêtrement de rivalités. S'appuyant sur les rancœurs des ethnies du sud, laissées pour compte par le régime nigérian, la clique du colonel Ojukwu décréta la sécession des provinces du sud et de l'ouest, et avec elles des deux tiers des réserves pétrolières nigérianes. Et sans doute les fournitures d'armes discrètes de la France, bien décidée à affaiblir la main-

AFP

mise anglo-saxonne, jouèrent-elles un rôle important sinon décisif dans la sécession biafraise.

Cette guerre pour le pétrole ne prit fin qu'en 1970. La population nigériane la paya de près d'un million de morts, sans compter les victimes des innombrables pogromes ethniques organisés dans les deux camps pour galvaniser l'énergie de leurs troupes au combat.

Vingt-cinq ans après la fin de la guerre du Biafra, le Nigeria est devenu l'un des principaux producteurs mondiaux de pétrole et reste la chasse gardée de six trusts qui se partagent le 1,9 million de barils de pétrole produits chaque jour dans le pays, pour lesquels Shell compte pour près de la moitié, Chevron et Mobil pour environ 20% chacun, tandis qu'Agip, Elf et Texaco se partagent le reste. Mais, outre les actionnaires des trusts, cette fortune n'aura fait qu'enrichir la petite minorité des privilégiés qui vit agrippée à l'appareil d'Etat, à l'ombre de l'armée. Ce que les trusts ont laissé à leurs intermédiaires locaux en guise de dividendes n'aura servi qu'à alimenter le luxe de ces couches privilégiées et leurs placements sur les marchés financiers internationaux. A côté, l'écrasante majorité des près de cent millions d'habitants que compte le Nigeria, vit dans une misère que la crise de ces dernières années n'a fait qu'aggraver.

LA RÉVOLTE DES PEUPLES DU DELTA

C'est dans l'immense delta du Niger que se situe le gros des réserves pétrolières du pays. C'est aussi là que le pétrole est le plus riche et le plus accessible.

Or le delta du Niger abrite également quelque six millions d'habitants divisés en une vingtaine d'ethnies différentes. Et c'est cette population qui a le plus subi les effets de l'exploitation sauvage du pétrole par les trusts. Partout on y trouve des cadavres rouillés de puits et de pipelines désaffectés. Les eaux du fleuve y sont constamment polluées par les déchets pétroliers, privant la population des produits de la pêche. La terre elle-même est en maints endroits imprégnée sur plusieurs mètres de déchets la rendant impropre à la culture. Les trusts ont fait d'une bonne partie du delta un désert inhabitable.

C'est parce qu'ils s'étaient donné pour but de défendre les intérêts des peuples du delta contre les trusts et la dictature que Ken Saro-Wiwa et ses huit camarades ont été exécutés le 10 novembre.

En 1990, Ken Saro-Wiwa avait fondé le MOSOP, ou Mouvement pour la Survie du Peuple Ogoni, dont il voulait faire un modèle pour tous les peuples du delta. Très vite les manifestations succédèrent aux manifestations, exigeant le départ de Shell, le démantèlement des installations désaffectées et le nettoyage des terrains pollués. La riposte du régime fut immédiate. Les groupes aéroportés de la police para-militaire investirent les zones les plus chaudes, assassinant ceux qui se trouvaient sur leur passage et détruisant des villages entiers. Pour un temps, la violence de cette répression suffit à contenir la révolte. Mais pas en pays ogoni, où le MOSOP clandestin réussit à entretenir la mobilisation de la population.

En 1993, Shell déclara forfait et abandonna le pays ogoni, espérant ainsi en finir avec le MOSOP. Mais la victoire de celui-ci avait fait des émules et la jeunesse du delta, radicalisée par cette victoire, se retourna contre le régime. C'est cette radicalisation, qui suscite les inquiétudes des trusts et des privilégiés, que la dictature d'Abacha a visée en assassinant Ken Saro-Wiwa et ses camarades. Mais il n'est pas dit que ces assassinats suffiront à inculquer la résignation à la jeunesse du delta, face au pillage des multinationales et aux crimes de leurs auxiliaires galonnés.

François ROULEAU

Aérospatiale (Toulouse)

NON AUX MENACES SUR LES EMPLOIS

Au Comité Central d'Entreprise du 26 octobre, le PDG de l'Aérospatiale a annoncé un «sureffectif» de près de 4 000 travailleurs dans le groupe : 100 à Suresnes-Montmorency, 1 500 dans la branche Missiles, 800 à Eurocopter, 1 500 dans la branche Aéronautique. Ce sont les employés, techniciens, ingénieurs et cadres qui sont visés, les ouvriers ne seraient pas touchés. Ce «sureffectif» serait à résorber dans les deux ans à venir et cela vient s'ajouter aux mesures de diminution d'effectifs en cours, départs FNE, préretraites progressives, temps partiels.

Dans les usines de Toulouse (branche Aéronautique) où nous sommes 8 400, 1 000 travailleurs seraient concernés.

Au Bureau d'études (1 800 personnes), le lendemain du CCE, la maîtrise a fait des réunions dans les services pour expliquer la situation. Ainsi la baisse brutale des effectifs serait rendue nécessaire à cause de la concurrence acharnée de Boeing et à cause de la baisse du dollar; les suppressions d'emplois se feraient par métiers et non seulement en fonction de l'âge, autrement dit il y aurait des licenciements secs. Le ton et les mots foncièrement provocateurs étaient surprenants de la part d'une hiérarchie qui a pour principe d'entretenir une atmosphère confinée. Si bien que nombre d'entre nous n'étaient pas loin de penser que le PDG, par hiérarchie interposée, se sert de sa menace sur nos emplois comme d'un moyen de chantage pour faire céder le gouvernement sur les 10 milliards qu'il réclame depuis des mois pour recapitaliser l'Aérospatiale.

Il n'empêche. La stupeur, le mécontentement ont fait que la très grande majorité des travailleurs a participé au débrayage appelé par les cinq organisations syndicales le 7 novembre. Et la manifestation sur les pistes de l'aéroport de Toulouse-Blagnac a regroupé de 5 à 6 000 personnes dont la petite maîtrise et même certains chefs de service du Bureau d'études.

Les travailleurs étaient contents de se retrouver très nombreux. Le sentiment général reste plutôt l'expectative, mais quelques-uns ont trouvé la réponse au PDG «timide». Il faut dire que si les syndicats ont réagi unanimement au CCE par une déclaration commune contre tout licenciement sec… mais pas contre toute diminution d'effectifs, pour eux *« la défense de nos emplois passe par la défense de l'industrie aéronautique. Il est urgent de prendre des décisions en matière de nouveaux lancements. (…) Il faut que l'État dote Aérospatiale de moyens financiers à la hauteur des enjeux. »*

Cela revient à se mettre sur le terrain du PDG, et ce n'est pas en acceptant cette logique que les travailleurs pourront se défendre efficacement. Il faut mettre en cause la logique du profit. Pourquoi, par exemple, les banques, auprès desquelles l'Aérospatiale a emprunté et qui, ces dernière années, se sont engraissées sur notre dos, ne prendraient-elles pas enfin sur leurs profits, au lieu de faire payer encore une fois les travailleurs ?

Correspondant LO

Renault Lardy (Essonne)

Deux accidents du travail

LA DIRECTION RESPONSABLE !

Début novembre, coup sur coup, deux accidents qui auraient pu se terminer gravement se sont produits au Centre d'études et d'essai de Renault Lardy (Essonne)

Tout d'abord, c'est un Manitou, c'est-à-dire un gros engin de levage de 5 tonnes, qui a dévalé une pente, traversé un axe très fréquenté du centre (où juste un peu plus tard un camion-citerne est passé…) pour finir dans le mur du bâtiment d'en face. A l'intérieur de celui-ci, plusieurs machines ont été descellées par la secousse. On apprenait alors que le Manitou en question n'avait plus de frein depuis des semaines et était garé, reposé sur sa fourche !

L'autre accident a concerné un pilote, chargé des essais, qui a perdu le contrôle de son véhicule sur une piste, à 130 km/heure avant de terminer sa course par un tonneau sur un talus. Le pilote s'en est heureusement sorti indemne.

Dans le premier accident, on a affaire à une entreprise extérieure à qui, depuis quelques années, la direction de Renault a confié la manutention. Le conducteur est d'ailleurs un jeune embauché, cariste depuis à peine deux mois.

Dans le second, le pilote chargé des essais est un interimaire, tout comme plusieurs autres qui tournent sur le centre.

Toujours pour la recherche de rentabilité, toutes sortes d'activités, dites annexes ou périphériques, sont cédées à des entreprises sous-traitantes ou bien confiées à des personnels au statut précaire. La direction de Renault Lardy se décharge ainsi de ses responsabilités. Cela multiplie également les risques en matière de sécurité. Par deux fois, des travailleurs viennent de le vérifier à leurs dépens.

Correspondant LO

Total – Division peinture

SUPPRESSION DE POSTES

Le grand public connaît les peintures Avi et Ripolin. Les professionnels du bâtiment, eux, ont entendu parler des produits Seigneurie, Sicof, Ripolin, Guittet et Freitag-Seigneurie. Toutes ces marques font partie de la division Peinture du groupe Total.

Il y a six mois, Kalon, société britannique de peinture, rachetait en partie la division Peinture à Total qui reste tout de même majoritaire à hauteur de 57 % de la nouvelle société Kalon PLC.

Nos dirigeants nous expliquaient alors que les marchés anglais et français étant différents, la complémentarité des gammes ne modifierait en rien la structure existante de la division Peinture. Au contraire, la nouvelle place de n°1 européen devait donner un nouvel élan au personnel déjà secoué par quatre ans de restructurations qui n'en finissent pas : fermeture d'une usine près de Marseille, annonce du déménagement des sites administratifs parisiens (La Défense, Bobigny, Saint-Ouen-L'Aumône) pour n'en former plus qu'un seul dont on ne connaît toujours pas la destination.

Mais à Bobigny, la diffusion d'un article expliquant les méthodes de rentabilisation à court terme de Kalon *« tailler dans le vif des effectifs salariés »* augmenta l'inquiétude du personnel qui débraya pendant 2 heures le 18 octobre. Il fut décidé de débrayer à nouveau pendant le déroulement du CCE du 20 octobre; ce jour-là, la direction annonça une réorganisation de la division française : une première phase de 232 suppressions de postes ou délocalisations est prévue pour les sites administratifs, une deuxième phase va suivre concernant les sites de production où l'on craint la fermeture d'une ou plusieurs usines. Tout cela alors que Total a fait 3,7 milliards de bénéfices l'année dernière.

Le 26 octobre, 700 personnes venant de tous les sites (sur 1 500 salariés) manifestaient au pied de la tour Total puis sur le parvis de La Défense. Toute la journée, les bidons de peintures ont servi de caisse de raisonnance à notre mobilisation. Le PDG de Total, qui a reçu les représentants syndicaux, s'est contenté de confirmer les suppressions de postes.

Aujourd'hui, les syndicats appellent à se battre sur chaque site en menant des actions auprès des mairies et des préfets. Mais est-ce que c'est en agissant chacun de notre côté que nous ferons reculer les patrons ?

Reydel (Belfort)

UNE GRÈVE ÉCLAIR VICTORIEUSE

Les salaires sont particulièrement bas chez Reydel, une entreprise de 250 salariés, en majorité des femmes, près de Belfort, dont la maison mère est à Gondecourt dans le Nord. On y fabrique des pièces en plastique telles que les cendriers de la Mégane-Renault et les planches de bord des Peugeot 106. On y gagne le SMIC et, après 20 ou 30 ans de boîte, on est toujours au coefficient le plus bas. Il n'y a pas eu une seule grève depuis 20 ans. Mais, depuis plusieurs mois, la grogne était là, dans toutes les conversations quotidiennes.

Mardi 7 novembre, à son arrivée, l'équipe de 5 heures trouvait les gars de nuit en effervescence : une réunion direction-syndicats n'avait rien donné d'autre que des dates pour les futures discussions salariales. Mais on savait qu'à Gondecourt une prime de 1 300 F avait été obtenue pour le lancement de la Mégane, ainsi qu'une augmentation de 350 F pour octobre 1996. Ce fut le coup de colère !

Un groupe décida de ne pas travailler et passa vers les autres qui posèrent aussitôt les outils. 95% des productifs furent en grève en l'espace de quelques minutes, revendiquant 500 F d'augmentation tout de suite, et une prime de 1300 F. La direction refusa de discuter avec un représentant CFDT, elle ne voulait parler qu'avec celui de FO, connu comme un agent du patron. Mais, sous la pression des grévistes, elle dut quand même discuter avec les représentants des deux syndicats et des ouvriers du rang.

L'équipe d'après-midi, à son arrivée, se mit en grève elle aussi, aux côtés de l'équipe du matin qui resta sur place jusqu'au soir. Spontanément les portes ont été cadenacées, les clefs des Fenwick retirées, les camions bloqués. Avant que les discussions s'engagent, les grévistes donnèrent l'ordre aux syndicats de venir leur faire un compte-rendu avant de signer quoi que ce soit. Ils tenaient à décider eux-mêmes ; c'était leur grève.

Dans l'après-midi, la direction fit une offre d'augmentation échelonnée qui, pour elle, était acceptable. Mais une fois présentée aux ouvriers, ceux-ci renvoyèrent leurs représentants devant la direction pour dire : on veut 500 F ! Les directeurs n'en revenaient pas. Voulant se rendre compte eux-mêmes, ils vinrent présenter leur offre en espérant nous convaincre. Devant ces boniments, les grévistes réaffirmèrent qu'ils voulaient 500 F et retournèrent à la machine à café, leur QG.

Comme l'entreprise travaille en «flux tendu», sans stock, un fax de Peugeot arriva, déclarant que si les pièces n'étaient pas livrées le lendemain, Reydel perdrait les futurs marchés.

Vers 21 heures, on apprit que le grand directeur était arrivé de Gondecourt, et à 21 h 30 les représentants du personnel nous annonçaient que nous avions nos 500 F. L'assemblée des grévistes demanda alors : «*Le papier est-il bien signé ?*». «*Non*». «*Eh bien, retournez leur dire qu'on reprendra le travail quand le papier sera signé !*». A 22 heures, la signature du patron pour nos 500 F était acquise, l'équipe de nuit reprit le travail. Les autres équipes rentrèrent à la maison, après avoir laissé exploser leur joie.

La grève, c'est la bonne voie pour se faire respecter.

Snecma Corbeil (Essonne)

LES NETTOYEURS EN GRÈVE FONT RECULER LE PATRON

Après une semaine de grève contre la mutation de deux ouvrières, la cinquantaine de grévistes de Net Adonis, société de nettoyage employée par la Snecma à Corbeil, a réussi à faire reculer le patron.

Celui-ci avait déclaré au début du mouvement que si les grévistes reprenaient le travail, la discussion serait ouverte. Or le mouvement avait continué et même reçu le soutien des travailleurs de la Snecma lorsqu'à plus de 1 600, soit près d'un tiers de l'effectif de l'usine, ceux-ci avaient signé une pétition de solidarité, organisée par les grévistes. Et ce, en deux heures de temps, un midi, à la cantine.

Cela explique probablement que, jeudi 9 novembre, le patron de Net Adonis se soit annoncé décidé à négocier mais en terrain neutre, à Versailles, puis à Evry, avant de capituler devant le refus des grévistes et finalement de venir à l'usine de Corbeil, le vendredi 10. Faire venir le patron sur le lieu même où ils décidaient chaque jour la poursuite du mouvement était ressenti par les grévistes comme une véritable victoire morale. Et c'est avec satisfaction qu'on a pu l'entendre renoncer aux deux mutations et accorder le paiement de deux jours de grève… à condition toutefois que des contrats de préretraite FNE soient acceptés au volontariat. Ce qui revenait quand même à un certain chantage, les mutations étant abandonnées contre l'acceptation de départs en FNE. Les grévistes ont alors signifié qu'il n'y avait aucune raison de lier les choses, ce qui fut finalement accepté.

La reprise a donc été votée par les grévistes, contents d'avoir obtenu l'abandon des mutations (alors que, déjà, cet été, le même patron avait dû reculer sur 9 licenciements et une baisse de salaire qu'il prévoyait) tout en étant conscients qu'ils doivent rester plus que vigilants face à un patron qui se prépare à revenir à la charge.

Correspondant LO

SNCF Ateliers de Châtillon (Hauts-de-Seine)

6e SEMAINE DE GRÈVE DES TRAVAILLEURS DU NETTOYAGE

Cela fait maintenant six semaines que les travailleurs de l'entreprise de nettoyage TSI sont en grève contre le temps partiel à l'atelier SNCF de Châtillon (Hauts-de-Seine) et à la gare Montparnasse.

Selon TSI, filiale de la Compagnie internationale des wagons-lits et du groupe Accor, elle serait contrainte d'imposer le temps partiel ou des licenciements suite à la signature d'un nouveau contrat avec la SNCF, applicable au 1er novembre 1995, qui a réduit le nombre d'heures de 40 %. Et TSI d'essayer de prouver sa bonne foi en expliquant que même le rapport d'expert demandé par le Comité d'entreprise montrait que la rentabilité de TSI était très faible.

Les grévistes ne se sont pas laissé prendre à ces arguments. Ils savent que la SNCF veut faire des économies sur le nettoyage et réduire au minimum le temps d'immobilisation des TGV, donc augmenter la charge de travail tout en diminuant le nombre d'heures, et aggraver les conditions de travail.

Et ce n'est tout de même pas pour équilibrer les comptes de TSI que les travailleurs vont accepter de crever misère.

La SNCF et TSI ont cru que les grévistes ne tiendraient pas. Eh bien, pour le moment ils tiennent et refusent toujours les propositions patronales qui sont :

– 8 travailleurs seraient reclassés dans le groupe.

– temps partiel : perte de 250 F en moyenne la première année et de 350 F la deuxième année ; paiement intégral de la carte orange ; après, retour à la case départ.

– licenciement économique pour ceux qui refuseraient le temps partiel : en plus des indemnités légales, quatre mois de salaire en plus pour ceux qui doivent travailler 20 heures et moins (ce qui concernerait 7 à 8 personnes).

Pour les grévistes, le temps partiel est inacceptable. Les salaires sont déjà si bas qu'il est impossible d'imaginer vivre avec moins. Quant aux licenciements économiques, si certains sont intéressés, ils exigent des indemnités conséquentes, et pas ce qui leur est proposé aujourd'hui. Alors, la grève continue !

Correspondant LO

SNCF TRAFIC AVEC LA PEAU DES AUTRES

Après avoir retiré les étudiants à gilet rouge qui aidaient les voyageurs cet été, la SNCF vient de supprimer, dans certaines gares, les agents qui vérifiaient si tous les voyageurs étaient montés avant de donner le signal de départ.

Désormais, c'est le contrôleur seul qui assurera ce rôle.

Or, dans ces gares, il n'y a pas que des TER de 3 ou 6 voitures qui s'arrêtent, mais aussi des Corail de 12 voitures ou plus.

Qu'importe qu'il y ait du brouillard, ou que toute la longueur du train ne soit pas visible… Au contrôleur de se débrouiller !

Il n'y aura peut-être jamais d'accident.

Mais s'il y en a un, et que les victimes peuvent prouver la responsabilité de la SNCF, eh bien, la SNCF paiera.

C'est un risque calculé qu'ont pris sans doute quelques directeurs : un mort ou un amputé de temps en temps coûterait, estiment-ils, moins cher que le salaire économisé sur les agents.

Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière *SNCF, Bordeaux.

Air France

APRÈS LA GRÈVE DU PERSONNEL NAVIGANT

Début novembre, durant trois jours, les stewards et hôtesses d'Air France ont une nouvelle fois fait grève contre le plan d'austérité de la direction.

La direction camoufle la grève

A cette occasion, la presse a donné des informations semblant contradictoires. D'un côté, les syndicats ayant appelé à la grève faisaient état d'une participation de 70% du personnel, tandis que la direction, elle, parlait de vols assurés à 80%.

Pas besoin de chercher bien loin l'erreur… La direction a battu le rappel des cadres et instructeurs au sol pour remplacer le PNC (personnel navigant commercial) gréviste. Elle a même fait passer des formulaires dans les ateliers à Roissy pour inciter le personnel ouvrier à troquer le bleu contre un uniforme de PNC. Cela a eu peu de succès et, de toute façon, les commandants de bord ont recalé pour raisons de sécurité les très rares volontaires. Alors, la direction a affrété des avions sur des compagnies privées françaises ou étrangères (cela lui va bien d'invoquer à tout bout de champ la *« lutte contre la concurrence »*!), elle a aussi eu recours à des saisonniers sur ses propres vols. Et, sur nombre de destinations, elle a fait partir les avions avec un personnel de cabine réduit.

Menaces et chantage

Mais cela a eu au moins un avantage : celui de permettre à Blanc, le PDG, de claironner qu'il n'y aurait eu que… 49,7% de grévistes! Admirons cette précision qui avait surtout pour but de tenter de faire croire que la majorité du personnel PNC approuverait le «plan pour l'entreprise», dont le PDG ne peut pas reconnaître qu'il est rejeté par le personnel – et pas seulement commercial et navigant – alors que, il y a un an, il était censé l'avoir majoritairement approuvé.

Il faut dire aussi que, pour faire pression sur ceux que la grève tentait, la direction n'y était pas allée par quatre chemins. Elle avait cherché à les intimider, envoyant au domicile de chacun une lettre reprenant les propos du PDG dont la presse s'était largement fait l'écho. Blanc avait menacé stewards et hôtesses, si la grève était un succès, de rompre leur contrat, de baisser unilatéralement leur salaire, ce qui en cas de refus aurait pu se traduire par un licenciement. Et cela, au nom de la «loi Giraud» qui, depuis l'an dernier, en donnerait le droit à tous les patrons…

Pour que l'intimidation soit complète, la direction avait aussi fait monter à Paris – en leur offrant le voyage, on s'en doute – des cadres en poste dans les escales étrangères d'Air France, cadres affirmant vouloir travailler, ce sur quoi les reportages télévisés ne se sont pas fait faute d'insister.

Mensonges et nouveaux sacrifices

Dans de telles conditions, et même si l'on se fondait sur les chiffres minorés par la direction, qu'il y ait eu la moitié de grévistes représente un succès.

AFP

Manifestation le 10 novembre sur le parvis de La Défense.

Mais les syndicats – ceux qui avaient appelé à la grève, pour ne rien dire de ceux qui n'y appelaient pas – se gardent bien de donner comme perspective aux grévistes de faire ravaler son «plan» à la direction. Ils ne cherchent d'ailleurs absolument pas à donner des perspectives aux grévistes et encore moins à s'appuyer sur la mobilisation persistante d'une catégorie du personnel (car c'est la troisième fois en quelques semaines que les PNC font grève) pour s'adresser au reste du personnel d'Air France, au sol, ouvrier et commercial, qui, lui aussi, se trouve en butte aux plans d'austérité de la direction.

Du coup, malgré cette grève du PNC, cela a permis au PDG d'en tirer une nouvelle légitimité, affirmant que «*la grève n'avait pas été un succès suffisant*» et que, donc, il allait appliquer les mesures projetées. Au programme : 1200 départs dits volontaires, l'embauche de jeunes pour des salaires net de départ de 6000 F (on voit ce qu'il en est des «nantis» que seraient les hôtesses et stewards), des contraintes horaires et de rotations de vols alourdies.

Maintenant, rien ne dit que cela passera comme une lettre à la poste, même chez le personnel déjà embauché et dont le salaire n'est (pour l'instant?) pas touché. Car la direction a beau dire que le personnel, toutes catégories confondues, a majoritairement accepté une augmentation de 30% de sa productivité sans contreparties, le mécontentement reste. Et pas seulement chez le personnel commercial navigant.

Correspondant LO

CE «TROU» QU'INVOQUE LA DIRECTION

Comme partout, pour justifier les sacrifices qu'elle voudrait imposer au personnel, la direction d'Air France invoque sa mauvaise situation financière.

Ainsi, Air France aurait pris pour 40 milliards d'emprunts alors qu'elle n'avait que 4 milliards de fonds propres. Mais ce que la direction ne dit pas, c'est que l'État, propriétaire d'Air France, non seulement n'y a rien trouvé à redire mais a approuvé le creusement de ce déficit. Un «trou» qui n'a d'ailleurs pas été perdu pour tout le monde, à commencer par la famille Seydoux qui a su faire racheter à bon prix UTA par Air France, par les compagnies de leasing aérien auxquelles Air France a loué des appareils, par les banques auxquelles la compagnie s'est adressée pour obtenir des crédits et qui empochent, chaque année, plusieurs milliards d'intérêts.

Pour ces groupes financiers et privés, Air France a été et continue à être une vache à lait. Et s'il y a un déficit, c'est à ceux qui l'ont creusé de le combler, pas aux travailleurs auxquels on n'a jamais demandé leur avis et auxquels, maintenant, on présente l'addition…

Concurrence-prétexte sans fin

Pour que le personnel des compagnies aériennes accepte de nouveaux sacrifices, les directions invoquent sans cesse les «*menaces de la concurrence*».

A Air France, on nous dit que ce serait un mauvais moment à passer, mais que l'objectif serait de «*rattraper Lufthansa*», compagnie aérienne allemande donnée par la direction comme exemple réussi de redressement des comptes.

Drôle d'exemple! Ces jours-ci, Lufthansa – encensée pourtant dans toute la presse qui se faisait l'écho de la direction d'Air France – a annoncé plus de 1500 nouvelles suppressions d'emplois. Sans même parler d'Alitalia et d'Iberia qui s'apprêtent à faire de même.

Sans être devin, on imagine qu'outre-Rhin, outre-Alpes et outre-Pyrénées, les patrons du transport aérien invoquent, entre autres, la concurrence… du plan d'austérité d'Air France et que, sous peu, le PDG d'Air France en appellera à de nouveaux sacrifices pour, une nouvelle fois, «rattraper» ces compagnies…

Nos lecteurs écrivent

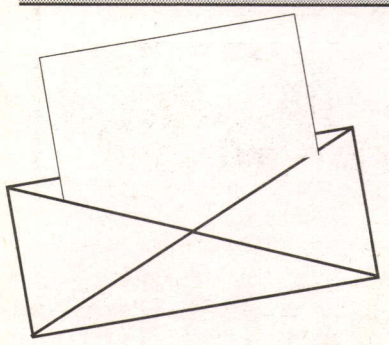

ÉCHEC À UNE EXPULSION

J'habite la cité des Raguenets à Saint-Gratien dans le Val-d'Oise : c'est une cité populaire où le chômage et la pauvreté se développent. De plus en plus de familles ont du mal à payer leur loyer.

Dernièrement, des habitants de Saint-Gratien et des villes voisines ont été scandalisés par l'expulsion d'un couple et son bébé : ce couple qui avait 22 000 F de dettes vis-à-vis de la société para-municipale qui possède les logements de la cité, la SCIC, avait réussi à rassembler 20 000 F la veille de l'expulsion. Il restait exactement 1 790 F à payer mais cela n'a pas empêché la société immobilière d'envoyer un huissier. L'appartement a été complètement vidé, même les vêtements du bébé ont été emportés au garde-meuble !

Le 28 octobre, nous nous sommes retrouvés à une cinquantaine devant la mairie de Saint-Gratien. Les manifestants criaient : « *Expulsions, non ! non !* », « *Solidarité, oui ! oui !* » et « *Expulsons les expulseurs !* ». Le maire nous a répondu avec arrogance que cela ne nous regardait pas. Puis, face à notre persévérance, il a finalement parlé de malentendu, terme qu'il a repris devant les caméras de TF1 et de FR3... Il s'est engagé à reloger cette famille dans la cité. Pourtant, si cette famille a été relogée, c'est à Ermont, dans une commune proche, car la SCIC ne voulait pas montrer qu'elle cédait devant une mobilisation et créer de précédent.

Comme le souhaitait cette famille, nous aurions voulu qu'elle soit relogée dans son appartement mais nous savons que si cette mobilisation n'avait pas eu lieu, cette famille serait séparée : le bébé à la DASS et les parents dans un foyer comme on le leur avait dit.

Cette expulsion scandaleuse que la presse a rapportée n'est pas un cas isolé. Nous avons appris qu'à Saint-Gratien, sept familles ont été expulsées au mois d'octobre. Une raison de plus pour rester vigilants, pour garder des liens de solidarité qui nous permettraient d'intervenir en cas de menaces de nouvelles expulsions. Et cela, d'autant plus que le terme du bail qui a été accordé à la famille de Saint-Gratien est fixé au 15 avril 1996.

E. G. - Saint-Gratien

À Paris, dans le XX^e arrondissement, il y a quelques années.

Stevens / Gamma

Le drame d'une enfant handicapée

D'énormes problèmes pour trouver une structure d'accueil pour son enfant. C'est le problème de bien des parents, et c'est celui d'une de nos lectrices, dont nous partageons l'indignation face au fossé qui existe entre les déclarations du ministre à « la solidarité entre les générations » et la réalité.

Chers camarades,

Je suis maman d'une petite fille qui aura bientôt 6 ans, dite « dysharmonique avec traits autistiques » qui va en hôpital de jour depuis 2 ans. Elle entame sa troisième année de prise en charge.

Le problème actuel est que mon fils âgé de 8 ans ne la supporte plus (cris, insomnies, disputes continuelles). Nous nous voyons dans l'obligation de chercher une autre structure pour ma fille. Les médecins traitant et neurologue qui suivent les enfants pensent qu'un placement en internat pour ma fille serait bénéfique pour les enfants.

Seulement, (...) à chaque fois, c'est la même réponse : « *Pas de place, il y a une liste d'attente* » ; ou bien : « *Votre fille n'est pas assez autonome, il faut qu'elle sache se laver, s'habiller et, surtout, qu'elle fasse correctement ses nuits, nous n'avons pas assez d'éducateurs la nuit, faute de budget.* »

Pas d'internat possible dans le nord de la France, nous nous tournons vers la Belgique, mais là aussi, c'est saturé ou il y a un manque d'effectifs !

L'intégration en structure normale, n'y pensons plus ! Après un an et demi de scolarité maternelle, dans deux écoles différentes, (...) les inscriptions n'ont pas été renouvelées (motif évoqué : « *Ne participe pas aux activités scolaires, perturbe la classe avec ses cris, l'institutrice ne la supporte plus* »). De même, pour le Centre de loisirs de la petite enfance, elle n'a pas le droit d'y aller pendant les vacances, elle n'est pas scolarisée (...).

Afin de soulager un peu notre milieu familial, nous avons pensé à la colonie de vacances pour notre fille, mais le prix de revient de cette colo est bien trop élevé (13 000 F environ pour un minimum de 20 jours) pour notre budget.

Les médecins nous ont également proposé de la faire hospitaliser quelque temps en secteur psychiatrique en internat, mais j'ai refusé. Je ne crois pas que c'est sa place. L'autisme n'est pas une maladie mentale. (...)

Le jour de ses 6 ans, ma fille ne pourra plus bénéficier d'une assistante maternelle. Un enfant de cet âge est censé être scolarisé. (...)

La solution trouvée par les services sociaux serait de prendre une aide à domicile. Je n'ai pas les moyens de payer ce service à raison de 50,26 F de l'heure.

Encore une histoire de fric ! Les parents dont les revenus sont modestes doivent-ils voir leurs enfants en difficulté devenir des « rebuts de la société » ?

Non, je le refuse. Je suis prête à me battre jusqu'au bout pour qu'ils puissent être intégrés à la société.

Cordialement,

Une sympathisante

Côte d'Azur
UN PATRON-ESCROC

Les salariés de RTM (Rapid Transport Mestdagh), société sous-traitante de l'agence niçoise de la SAD (Société d'Agence et de Diffusion), elle-même filiale des NMPP assurant la distribution de la presse dans les Alpes-Maritimes, ont eu la mauvaise surprise de découvrir que leur société n'avait plus d'existence juridique depuis... 1991 ! Elle avait alors été mise en liquidation judiciaire.

Et pourtant, depuis, RTM établissait chaque mois de fausses fiches de paie qu'elle remettait aux salariés. Les cotisations salariales (maladie, accident, vieillesse) étaient bien « prélevées » sur les salaires, mais n'étaient pas reversées à la Sécurité sociale. RTM ne payait ni impôts (TVA, impôts sur les sociétés) ni charges patronales. Les salariés étaient le plus souvent payés en espèces, voire, cette année, par des chèques, au nom personnel du patron, issus d'un carnet datant de 1975 ! Le même patron ne s'est par ailleurs pas gêné pour baisser brutalement le salaire de certains des chauffeurs, parfois de 2000 F par mois, ni pour se livrer à diverses escroqueries sur ses salariés (journées de travail non payées, semaines de congés payés « oubliées », etc.). Les salariés de RTM sont considérés par l'URSSAF comme n'ayant pas cotisé pour la retraite depuis quatre ans. Ce n'est que cette année que le pot aux roses a été découvert par l'inspection du travail (qui ne compte pour toutes les Alpes-Maritimes que... deux contrôleurs).

La direction de l'agence niçoise de la SAD n'était-elle vraiment pas informée de la situation de RTM, avec qui elle avait passé un contrat particulièrement important ? En tout cas, leurs relations étaient suffisamment bonnes puisque, lors d'une grève des salariés de la SAD, en 1993, le patron de RTM avait mis ses locaux à la disposition de la direction de la SAD, afin d'aider à casser la grève. De façon générale, la SAD cherche à faire faire, par des petites sociétés comme RTM, une partie du travail qui revient normalement aux salariés de la SAD, dont le manque d'effectif est criant.

Le fisc, l'URSSAF, l'inspection du travail, le parquet de Grasse, sont tous informés des pratiques de RTM. Son patron a mis fin à l'activité de sa société fin juin 1995... pour rouvrir en juillet une société de transport à l'activité identique, mais au nom de sa mère. Cette « nouvelle » entreprise a repris aujourd'hui le contrat de RTM, et continue de travailler en sous-traitante pour la SAD. Comme quoi, pour un patron, il est possible, en 1995, d'escroquer ses salariés, l'Etat, la Sécurité sociale, pour des millions de francs, et de continuer à mener ses affaires.

Un lecteur niçois

Esclavage au XX^e siècle

Sénas, dans les Bouches-du-Rhône, compte un employeur particulièrement célèbre. Il possède des vergers et fait l'emballage de fruits et légumes. L'été ce sont les pommes, les poires, les pêches ; l'hiver il va en Corse chercher des clémentines, et il emploie 30 ouvriers, parfois plus. Mais il ne veut pas d'ouvriers avec des papiers. Il va au Maroc chercher des ouvriers à qui il fait un contrat de 6 ou 8 mois. Il paie 24 F de l'heure, fait travailler 300 heures par mois et sur la fiche de paie ne marque même pas 150 heures ; si, sur cette fiche de paie, il marque le SMIC et la Sécurité sociale... en fait il ne paie que 24 F. Les ouvriers dorment dans une petite baraque, à quatre par pièce dans des lits superposés.

Autre méthode : il envoie des gens au chômage, qu'il fait travailler. Comme cela il n'a pas à payer de charges.

En plus il fait travailler vite. Il faut que son argent rapporte ! Il vient réveiller les gars, quand il y a des commandes, fût-ce à quatre heures du matin.

Chose étonnante, alors que tous les travailleurs de Sénas savent cela, la justice a l'air, elle, de l'ignorer.

Un lecteur des Bouches-du-Rhône

Lorsque s'ouvrait LE PROCÈS DE NUREMBERG

Le 15 novembre 1945, s'ouvrait à Nuremberg, en Allemagne, le procès de vingt et un hauts dignitaires du régime nazi, désignés comme «grands criminels de guerre», devant un tribunal international constitué par et à l'appel des quatre puissances alliées (États-Unis, France, Grande-Bretagne, URSS) qui avaient obtenu, le 8 mai 1945, la capitulation sans condition de l'Allemagne.

Les vainqueurs occidentaux de la guerre voulaient montrer combien l'hitlérisme était horrible – ce dont personne ne doutait guère – et, surtout, combien leur combat à eux était juste, en le présentant comme mené au nom de la démocratie et de la défense des libertés.

Ce procès ne pouvait donc pas poser les vraies questions. Cependant, de ses délibérations, émergèrent un certain nombre de vérités.

Les causes de la guerre

Sur cette question, le ton fut donné dès le début dans un texte soumis par l'accusation américaine : «*Il ne peut être établi que l'hitlérisme fut la seule et unique cause de la guerre et on ne doit pas y tendre. Pas davantage, je crois, qu'on ne doit travailler ni perdre de temps à répartir les responsabilités de la guerre entre les nombreuses nations et les nombreux individus concernés.*» Pour les vainqueurs, que les survivants se demandent «Que s'est-il passé?» était donc «une perte de temps».

Il s'agissait évidemment de ne pas discuter des raisons qui avaient amené, selon les termes de l'avocat de Schacht, gouverneur de la Reichbank et ministre de l'Économie jusqu'en 1939, «*les pays étrangers à collaborer avec Hitler plus intensivement et avec beaucoup moins de méfiance qu'avec les gouvernements allemands démocratiques qui l'avaient précédé.*»

La liste des accusés

Il y figurait au départ le nom d'Alfred Krupp, le magnat de l'armement bien connu. Les procureurs discutèrent entre eux de l'opportunité de le faire comparaître. Mais au sein de la délégation américaine, quelqu'un rappela que les juges avaient pour mission de condamner les grands criminels de guerre et de rentrer chez eux, et qu'il ne s'agissait pas d'ouvrir «un procès antitrust». Et un membre du ministère des Affaires étrangères britannique écrivait, parlant de Krupp le père : «*Sauf si l'on peut prouver qu'il a joué un rôle politique, toute l'accusation contre Krupp repose sur l'appui financier que lui-même et ses collègues de l'industrie ont fourni au parti nazi.*» Ce qui, pour lui, était «*tout à fait insuffisant*» : pourquoi les contributions versées au parti nazi auraient-elles été plus criminelles que celles de Vickers (capitaliste anglais) au parti conservateur ou de Du Pont (capitaliste américain) au parti républicain ou démocrate ? Et aucun Krupp ne fut traîné à Nuremberg, ni aucun autre grand industriel allemand, comme si le nazisme n'avait aucun lien avec la classe capitaliste !

La mise en accusation de l'armée allemande

Les créateurs du tribunal décidèrent d'inclure six organisations parmi les accusés : la direction du parti nazi, le gouvernement, le haut état-major et le commandement de l'armée, les SA (Sections d'assaut), les SS et la Gestapo. Ce qui provoqua l'inquiétude des officiers de l'armée de métier américaine en Allemagne devant les propos de certains juges, proposant : «*Tous les officiers allemands du haut état-major et du haut commandement doivent être condamnés en tant que groupement criminel (...) de par leur seule appartenance à l'état-major général.*»

Et en fin de compte le verdict ne plaça ni les SA, ni le gouvernement, ni l'état-major et le haut commandement de l'armée parmi les organisations condamnées.

Qui avait commis des «crimes de guerre»?

Un fonctionnaire britannique des affaires étrangères écrivit sur les crimes de guerre : «*Après enquête auprès de l'Amirauté, je conclus (...) il faut se rappeler que la plupart des mesures adoptées par les Allemands l'ont été aussi par nous et les Américains, de sorte que la défense serait en position de renvoyer une bonne partie de cette boue au procureur.*»

Cette «*boue*» fut bien mise en évidence par le défenseur de l'amiral Dönitz, commandant en chef de la marine allemande à partir de 1943. Ce défenseur demanda aux juges la possibilité de poser, par écrit, des questions à l'amiral Nimitz, chef de la marine américaine. Ces réponses parvinrent début juillet 1946 au tribunal et causèrent une certaine sensation. Citons les questions de l'avocat de Dönitz et les réponses de Nimitz : «Question : *Etait-il normal pour des sous-marins, dans des zones d'opérations, d'attaquer les navires marchands sans les prévenir, exception faite des navires appartenant aux États-Unis ou à leurs alliés?* Réponse : *Oui, à l'exception des navires-hôpitaux et d'autres navires d'escorte qui circulaient dans ces buts humanitaires.* Question : *Est-ce par ordre ou selon un principe général qu'il était interdit aux sous-marins américains de pratiquer des mesures de sauvetage (...)?* Réponse : *En principe général, les sous-marins américains ne sauvaient pas les survivants ennemis si l'opération comportait un danger supplémentaire.*» Il y avait bel et bien de la boue des deux côtés.

On ne parle pas des bombardements sur les villes.

Ce ne fut pas non plus un hasard si l'accusation ne visa pas à mettre en cause les bombardements allemands sur les villes d'Europe ou de l'URSS. Il n'y avait qu'à regarder autour de soi l'état de presque toutes les villes allemandes à la fin de la guerre pour comprendre qu'il aurait été inapproprié de parler des bombardements.

AFP

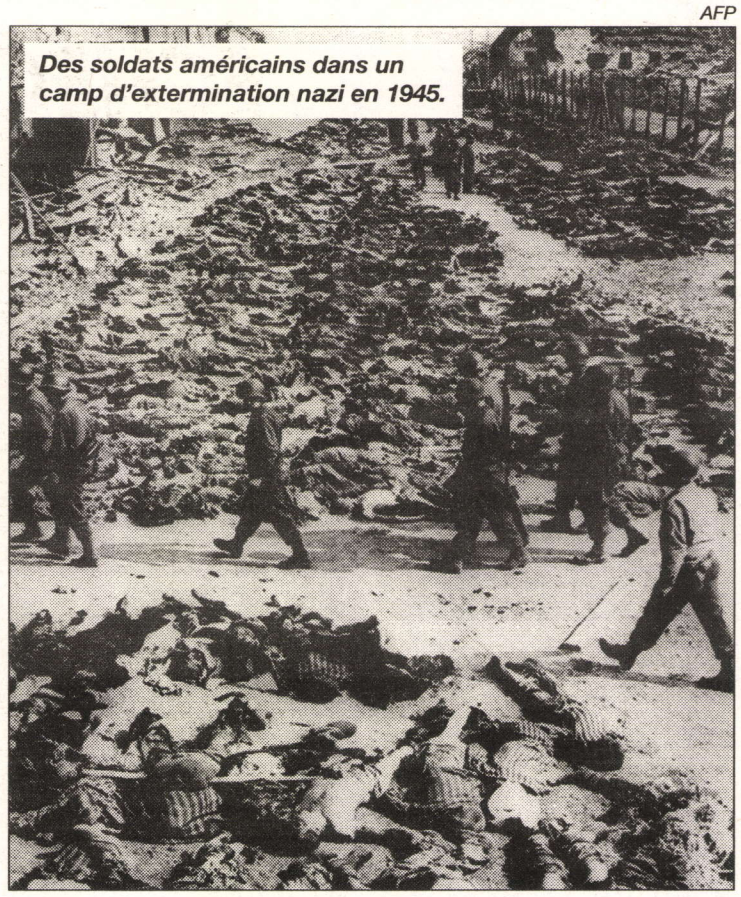

Des soldats américains dans un camp d'extermination nazi en 1945.

Le verdict

Le 1er octobre 1946, Göring, von Ribbentropp, Rosenberg et neuf autres des plus hauts dignitaires nazis furent condamnés à mort. Rappelons que Hitler, Goebbels, Himmler s'étaient suicidés et que Bormann était en fuite. Six peines de prison étaient prononcées, dont trois à vie. Enfin, trois accusés étaient acquittés : Schacht, qui fut président de la Reichbank et ministre de l'Économie jusqu'en 1939, von Papen, qui fut ministre de Hitler, puis son ambassadeur, et Fritzsche, qui était responsable de propagande à la radio d'Etat. Le tribunal considéra qu'ils n'étaient pas mouillés jusqu'au cou dans les exactions du nazisme. Ces arguties ne pesaient pas lourd. Et d'ailleurs, ce soir-là, on se garda de libérer ces acquittés, car la police bavaroise les attendait à la sortie du tribunal pour les arrêter.

Le procès de Nuremberg et son verdict servit essentiellement à redorer le blason des puissances occidentales. Et, rappelons-le, ses promoteurs occidentaux étaient les États-Unis, pays qui avait lâché une bombe atomique sur Hiroshima le jour même– 8 juillet 1945 – où un accord avait fixé le déroulement du procès, ainsi que la France et la Grande-Bretagne, qui entamaient des guerres coloniales dans plusieurs de leurs possessions.

Et, pendant que se déroulait ce procès, les impérialistes vainqueurs commençaient à préparer l'après-guerre. C'était le moment où les États-Unis entamaient la réintégration de l'Allemagne comme puissance européenne, capable de faire le poids par rapport à l'URSS. Ce qui impliquait, par exemple, de décapiter les nombreux groupes anti-fascistes animés par des militants des anciens partis ouvriers, qui avaient surgi dès l'effondrement du régime nazi. À la mi-mai 1945 toutes les associations furent interdites et, dans le cas de la Ruhr, un agent de l'espionnage US écrivit qu'il s'agissait d'une «*décapitation remarquablement efficace*». Dès le 7 juillet 1945, les fonctionnaires liés au régime nazi cessèrent d'être systématiquement retirés de leur poste. Dès l'automne de 1945, le premier réseau administratif mis en place sélectionna un personnel convenable aux yeux des Occidentaux qui avaient ramené dans leurs bagages des dirigeants sociaux-démocrates exilés qui avaient, aux yeux des Américains, le double avantage d'avoir été pourchassés par les nazis et de n'être pas communistes.

Une guerre impérialiste avait pris fin, mais les impérialismes étaient là et bien là.

Jean MASSARDIER

La ville allemande de Dresde – objectif non militaire – ravagée par l'aviation alliée en 1945.

Sommer / Gamma

Le 25 novembre à Paris

MANIFESTATION POUR LES DROITS DES FEMMES

« POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT ET À LA CONTRACEPTION »
« POUR LE DROIT À L'EMPLOI »
« POUR UNE RÉELLE ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES »
« CONTRE LA REMONTÉE DE L'ORDRE MORAL »

Lutte Ouvrière appelle ses militants, ses sympathisants, ses lecteurs et amis à venir nombreux à la « marche pour le droit des femmes ». Cette manifestation appelée par une centaine d'associations et d'organisations syndicales et politiques et dont l'initiative a été prise par la CADAC (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception) pour le 25 novembre, doit être un succès.

En cette période de crise et de chômage, la situation des femmes devient de plus en plus précaire et difficile. Certes, la loi reconnaît l'égalité entre les hommes et les femmes, mais les faits donnent une tout autre image de leur situation réelle.

L'égalité politique n'a jamais existé. Avant les élections municipales de juin 1995, il n'y avait que 6,1 % de femmes députés, 5,6 % de femmes sénateurs, 17 % de conseillères municipales, 5,4% de femmes maires, etc. Il n'y a que dans le premier gouvernement Juppé où elles étaient plus de 28 %. Seulement, lorsque le monde des hommes politiques au pouvoir se « resserre » sur lui-même, il éjecte sans honte ni complexe le peu de femmes ministres et sous-ministres dont il s'était démagogiquement servi un temps.

En ce qui concerne le droit des femmes à l'emploi, la situation n'est guère meilleure. La population active féminine, au travail ou à la recherche d'un emploi, continue d'augmenter : 11 millions en 1992 contre 9 millions en 1978. Et même si un nombre grandissant de femmes accèdent aujourd'hui à des postes dits de haut niveau, la plupart restent cantonnées dans des emplois peu qualifiés, à temps partiel ou à durée déterminée.

Ainsi, 83 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes. Le taux de chômage des femmes est passé de 5% en 1974 à 10% en 1990 et 14 % en 1993. Et parmi les femmes salariées, 28 % travaillent aujourd'hui à temps partiel contre 18% en 1982.

Dans tous les cas, à âge égal, le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes.

En ce qui concerne les salaires, il faut savoir qu'en 1992, dans le secteur privé et semi-public, le salaire moyen des hommes dépassait celui des femmes de 27%. A même qualification, l'écart était de 5 à 15%, avec un maximum de 18% chez les employés qualifiés ou les cadres.

Enfin, la pension moyenne de retraite des femmes de plus de 65 ans s'élevait en 1993 à 4 330 F par mois, soit 46% de moins que celle des hommes.

Et puis, il faut s'opposer aussi à la remise en cause du droit à l'avortement et à la contraception. Ce droit avait été obtenu en 1975, après des années de lutte des femmes. Des centres d'IVG (Interruption volontaire de grossesse) qui devaient aussi se charger de la contraception avaient alors été prévus dans tous les hôpitaux publics. Mais là encore la réalité a été en deçà de ce que prévoyait la loi. Aujourd'hui, un tiers des hôpitaux publics n'ont pas de centre d'IVG, deux tiers n'ont pas de centre de contraception. Concrètement, une telle situation oblige de nombreuses femmes à se rendre dans des cliniques privées, quand ce n'est pas à l'étranger.

Et bien sûr, ce ne sont pas les mesures d'économies annoncées dans le budget de la Sécurité sociale qui vont arranger les choses.

De plus, depuis quelques années, on assiste à une remontée d'un prétendu ordre moral qui en ce domaine, celui du droit des femmes à disposer de leur corps, tente d'empêcher les femmes qui le désirent d'avoir recours à l'avortement. Des commandos intégristes anti-IVG s'en prennent aux centres qui pratiquent des avortements, avec toutes les conséquences que de tels actes peuvent avoir sur les femmes et le personnel des centres d'IVG.

Alors oui, dans tous les domaines les droits des femmes sont à défendre, à conquérir ou à reconquérir. C'est pourquoi la manifestation du 25 novembre doit être un succès. Soyons donc nombreux ce jour-là ! Le rendez-vous de la manifestation est à 14h 30, place de la Bastille, à Paris.

Georges LATTIER

Les femmes occupent souvent les emplois les plus mal payés

Gamma

INÉGALITÉ DE CLASSE DEVANT LA MORT

Les grands moyens d'information se sont fait l'écho des études démographiques qui montrent qu'en France (et dans les autres pays riches) l'espérance de vie est désormais passée à 73,6 ans pour les hommes et 81,8 ans pour les femmes. La baisse de la natalité se serait stabilisée, et la mortalité serait en constant recul.

Mais un rapport démographique annuel qui doit être remis prochainement au Parlement (cité par *Le Figaro* du 13 novembre) fournit des données bien plus significatives socialement que ces chiffres globaux. Au cours des dernières décennies, en effet, la différence entre les classes sociales face à la mortalité s'est aggravée.

Parmi les personnes ayant entre 35 et 60 ans, le risque de décès est deux fois plus élevé pour les ouvriers spécialisés, le personnel de service ou les salariés agricoles que pour les industriels, commerçants ou membres des professions libérales.

Le taux de risque est le plus élevé en particulier parmi les ouvriers les moins qualifiés, les manœuvres et les ouvriers agricoles.

Seuls les plumitifs qui dissertaient sur la disparition des classes sociales (ils sont plus silencieux de nos jours) pourraient feindre la surprise. Depuis des années, le patronat et ses serviteurs politiques poussent le monde du travail vers le chômage puis la misère, le niveau de vie de la classe travailleuse est régulièrement réduit, et bien sûr l'inégalité d'accès aux soins et aux progrès médicaux s'est creusée de plus en plus. On prend davantage soin de sa santé, on se fait soigner plus tôt et mieux, dans les classes aisées. Bien que le gouvernement essaie de culpabiliser les milieux populaires avec la prétendue « surconsommation médicale », les documents officiels (il s'agit ici d'un rapport établi par l'Institut national d'études démographiques, l'INED) relèvent eux-mêmes cette profonde inégalité dans la réalité.

Et celle-ci ne peut même que s'accentuer encore, avec le démantèlement en cours des protections sociales et du droit concret à la santé.

Cet aspect n'est pas seul en cause dans l'inégalité sociale devant la mort. L'étude de l'INED souligne elle-même que celle-ci est également due aux conditions de vie et de travail, écrivant par exemple : « *Les membres des couches populaires apparaissent comme prématurément vieillis* ». Tout y contribue : outre les accidents du travail, les maladies professionnelles (reconnues comme telles ou non), l'usure physique et morale des longues années consacrées à gagner de quoi vivre mal (et à enrichir encore les profiteurs capitalistes…).

C'est une constante du système capitaliste que son injustice sociale profonde, devant la mort comme dans la vie. C'est particulièrement aberrant à la fin du XX^{e} siècle, mais l'aberration c'est ce système, qui devrait être mort et enterré depuis longtemps.

C. L G

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995